

LES ÉCHOS DU CHINIAC

Bulletin municipal de Saint-Agrève



N°83 - Décembre 2020

Sommaire

- 1 **Edito**
- 2 **Vie municipale et économique**
- 12 **Associations**
- 18 **Ecoles publiques**
- 22 **Collège Louis Juvet**
- 23 **Ecole Saint-Joseph**
- 24 **Social**
- 29 **Vie et nature**
- 32 **Tourisme**
- 34 **Culture**
- 39 **Sport**
- 41 **A savoir**
- 42 **Etat civil**
- 43 **Guide pratique**

Les Échos du Chiniac

Directeur de la publication : Michel VILLEMAGNE

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2020

Photo de couverture : Jean-Marc DEMARS

Photos 4^o de couverture : Marina MEILLER, internet,
Jean-Marc DEMARS, Elia VERILHAC

Régie publicitaire, mise en page et impression :

Imp. Roux Tence Tél. 04 71 59 80 85

Imprimé sur papier PEFC

Aux correspondants :

remerciements pour les courriers transmis par E.mail.

S.V.P ne pas omettre d'indiquer le nom de

l'association et celui de l'auteur de l'article.

Pour les Échos du Chiniac de juillet 2021 N°84

date limite de remise des articles : 1^{er} mai 2021



Éditorial 1



Chères saint-agrévoises, chers saint-agrévois,

Cette fin d'année est pour le moins perturbée et particulière tant au plan national que local.

Très particulière tout d'abord en raison du fort rebond de la crise sanitaire. Les mesures gouvernementales sont difficilement comprises, particulièrement sur la thématique des activités et commerces essentiels. Il y a quelques semaines, j'ai fait le choix de cosigner une motion que nombre d'élus des principales communes ardéchoises ont adressée au Premier Ministre Jean Castex, lui faisant part de ce sentiment d'inégalité de traitement entre les différents acteurs économiques.

Très particulière également à un moment où notre République a été frappée de plein fouet par le fanatisme religieux. Les assassinats de Conflans Sainte-Honorine et de Nice nous rappellent malheureusement la menace terroriste et la nécessaire vigilance en tous lieux et en toutes heures, notamment aux abords des établissements scolaires que nous avons sécurisés encore d'avantage.

Malgré ce contexte, l'équipe municipale s'est rapidement emparée des dossiers porteurs d'avenir :

Le **soutien au monde économique** va s'intensifier avec la signature récente d'une convention avec *Villages Vivants* pour redonner vie à nombre de vitrines du centre-bourg.

En complément, notre projet de mise en valeur et de développement du **site de l'ancienne gare** a été retenu par l'Etat dans le cadre du programme *Petites villes de demain*, ce qui facilitera l'obtention d'aides et de subventions auprès de nos principaux financeurs. Les premières rencontres effectuées sur les lieux vont permettre de déterminer la stratégie optimale.

Prochainement, **notre église va se couvrir de neuf** : les entreprises pour la réfection complète de la toiture, de la rosace et du pignon sud sont choisies. Le chantier débutera dès les premiers beaux jours. Pendant la durée des travaux, l'accès à l'église sera possible et les offices seront maintenus, sauf si de nouvelles contraintes liées à la Covid s'imposent.

Les études pour la réalisation d'un **skate-park** sont également en cours en lien avec le centre socioculturel et son groupe « ados ».

Je ne puis terminer cet éditorial sans vous donner quelques informations sur **l'hôpital de Moze**. Le projet immobilier semble enfin avancer dans le bon sens. J'ai récemment pu obtenir des garanties sur la faisabilité urbanistique du projet, loin d'être évidente sur une zone partiellement classée en zone humide. Le dispositif retenu, à savoir une déclaration de projet, permettra de valider, le moment venu, le permis de construire indispensable.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

 **Michel Villemagne**
Maire de Saint-Agrève

**Le maire et l'équipe municipale
vous invitent
le samedi 9 janvier 2021 à 11h30
à la cérémonie
de présentation des vœux,
salle des Arts et des Cultures.
(Sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur)**



Vie municipale et économique 3

► Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS est présidé par le maire, il est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. Les élus siégeant au CCAS de Saint-Agrève sont Cécile Vindrieux (vice-présidente), Blandine Croze, Anthony Chalancon et Michel Marmeys. Cf article en page 26.

► Les organismes extérieurs

La commune est membre de plusieurs syndicats et organisations extérieures qui traitent de sujets ou de projets d'intérêt plus général que la commune. Il est très important que nous soyons présents dans ces instances de façon à ce que nos intérêts soient défendus. Le nombre de nos représentants dans chacune de ces organisations dépend en général de l'importance relative de la commune dans l'organisme considéré ; dans certains cas nous avons à la fois des délégués titulaires et des délégués suppléants.

Pour d'autres organismes, c'est la Communauté de communes Val'Eyrieux qui est membre et qui élit en son sein ses délégués.

	M. Villemagne	P. Marcaillou	N. Vareille	Ch. Gauthier	C. Vindrieux	E. Chantre	C. Ponton	L. Cros	I. Bouchardon	B. Arsac	A. Chalancon	S. Chomarot	B. Croze	R. Faurie	P. Guillot	B. Lescaille	M. Marmeys	B. Noir	L. Soubeyrand
Elus délégués par la commune de Saint-Agrève aux organismes extérieurs :																			
SICALA (Syndicat de la Loire et de ses affluents)				■															
Référent Natura 2000 et MAE (mesures agro-environnementales)						■													
SIGLD (Gestion du lac de Devesset)		■														■		■	
Carnivores errants													■				■		■
Syndicat du petit train												■	■						
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche				■		■													
Syndicat de l'Équipement de l'Ardèche (SDE)														■				■	
Syndicat des Énergies de l'Ardèche (SDEA)		■																	
Conservatoire départemental de musique			■																
CNAS					■														
Correspondant Défense	■																		
Centre socioculturel					■										■		■		
Collège Louis Juvet			■								■								
Hôpital de Moze	■																		
Référent forestier						■										■			
Elus délégués par la communauté de communes aux organismes extérieurs :																			
Eyrieux Clair			■					■		■	■								
Syndicat du bassin versant du Doux			■																
SICTOM entre Monts et Vallées					■									■					



4 Vie municipale et économique

► Les référents de quartier

Dans chaque quartier ou hameau de Saint-Agrève le correspondant de quartier est l'élu référent de votre vie quotidienne, celui à qui vous pouvez demander un renseignement sur la vie de la commune et de son conseil, signaler un dysfonctionnement, proposer une amélioration ou les petits travaux qui facilitent la vie.

Quartier/Hameau	Référent
Lichessol Arnaudès	Bernard Lescaille
Le Pouzat	Nadège Vareille
Chomette, Le Grisard, Bois Lacour	Isabelle Bouchardon
Chavagnac	Priscilla Guillot
Le Pont, Vialette, Sénéclauze	Laura Soubeyrand
Freycenet, Rochessac	Eric Chantre
Croix de Ribes, Le Monteillet	Michel Marmeys
Les Chalayes	Brigitte Arzac
Serre de Réal, Le Fay, Reyrac, Les Gouirades	Laurent Cros
La Voûte	Sandrine Chomarat

Quartier/Hameau	Référent
Chantoisel	Michel Villemagne
Montgardy	Carine Ponton
Avenue des Cévennes	Romain Faurie
Centre Ville	Benjamin Noir
La Combe, Serre du Moulin	Christophe Gauthier
Rascles, les Plays I et II	Anthony Chalancon
Haute Ville	Cécile Vindrieux
Chiniac	Blandine Croze
Laulagnier, Eyrieux, Chante-Coucou, L'Hermet, Les Pichons, Freydaparet, Les Grenouilles	Patrick Marcaillou

► Les élus communautaires

Huit élus saint-agrévois siègent à la Communauté de communes Val'Eyrieux, avec les 43 élus des 28 autres communes. Michel Villemagne et Patrick Marcaillou sont vice-présidents de la Communauté de communes, aux côtés de Jacques Chabal, Président :

- Michel Villemagne, 1^{er} vice-président (finances, administration générale)
- Patrick Marcaillou, 5^e vice-président (économie, numérique, agriculture, forêt, développement durable, énergies)
- Isabelle Bouchardon, Christophe Gauthier, Michel Marmeys, Carine Ponton, Nadège Vareille, Cécile Vindrieux.

Toute l'équipe municipale vous assure de son entier dévouement au service de la population de notre commune, que ce soit dans les instances municipales, communautaires ou au-delà ! Vous pouvez suivre l'évolution du travail communal en assistant aux conseils municipaux, en consultant leurs comptes-rendus en mairie et sur le site internet de la commune www.ville-saintagreve.fr

Situation financière de la commune en début de mandature et perspectives d'investissement

En ce début de mandat, il est important de regarder la situation au début de l'année 2020 pour envisager les projections budgétaires raisonnables d'ici à 2026.

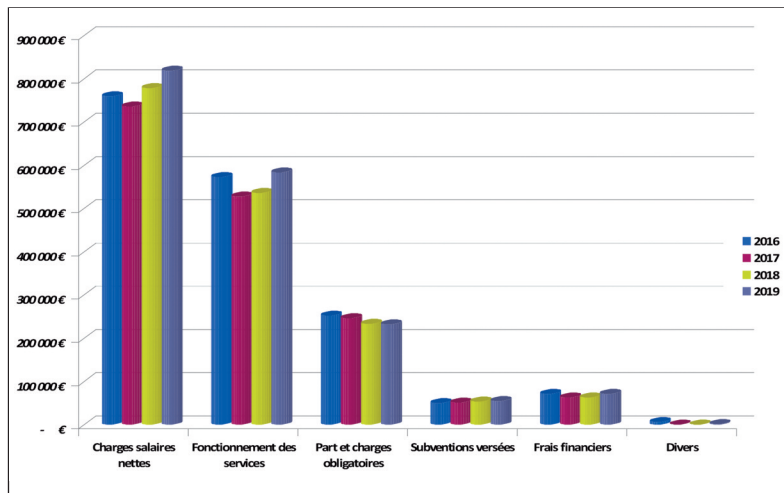
1- Résultats à la fin de l'année 2019

Le résultat excédentaire cumulé de la section de fonctionnement à la fin de l'exercice 2019 est de près de 573 000 €. La section d'investissement est déficitaire de 110 000 €. L'excédent net disponible après prise en compte du coût des investissements en cours de réalisation, chiffre beaucoup plus parlant pour nous projeter sous cette nouvelle mandature, dépasse les 221 000 €.

Une petite analyse des éléments de dépenses, de recettes et de capacité d'autofinancement sur les dernières années nous permet de mieux cerner leur évolution pour mieux préparer budgétairement les prochaines années.

Vie municipale et économique 5

► Dépenses de fonctionnement

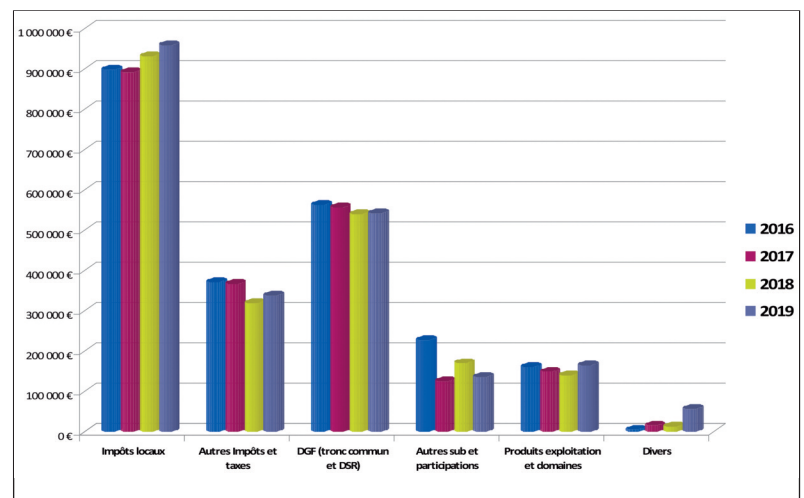


Nous constatons que les dépenses communales n'ont pas sensiblement augmenté. La masse salariale, souvent en forte augmentation au sein des collectivités locales, a augmenté de moins de 8 % sur ces quatre années. Les frais de fonctionnement de la commune et de ses services sont parfaitement maîtrisés (moins de 2 % de variation en quatre ans). Les participations et charges obligatoires sont quant à elles en baisse de 8 %, les subventions aux associations en augmentation de près de 8 %. Les frais financiers demeurent très stables sur la période. Enfin la ligne divers (charges exceptionnelles) n'est pas significative.

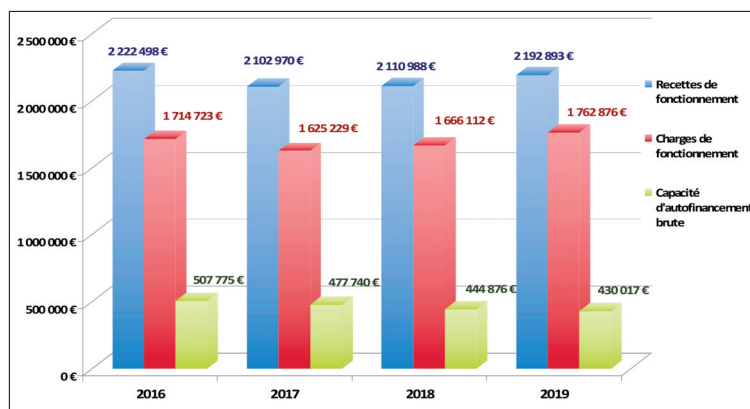
► Recettes de fonctionnement

L'analyse des recettes est clairement marquée par deux évolutions inverses :

- alors que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2012, les impôts locaux sont en augmentation de près de 7 % sur la période de part la revalorisation des assiettes d'imposition par les services fiscaux,
- à l'inverse, toutes les autres recettes sont soit stables (produits de l'exploitation et du domaine) soit en baisse comme les autres impôts et taxes, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), les autres subventions et participations reçues. La ligne « divers » est non significative car liée à des cessions d'éléments d'actifs non récurrentes.



► Capacité d'autofinancement de la commune



La capacité d'autofinancement brute (CAF) de la commune demeure à un niveau élevé à fin 2019, marquant une situation financière saine. Il convient cependant d'intégrer sa diminution progressive dans les perspectives financières et dans nos capacités à financer les investissements prévus dans le plan de mandat.

6 Vie municipale et économique

2- Projections budgétaires d'ici à 2026

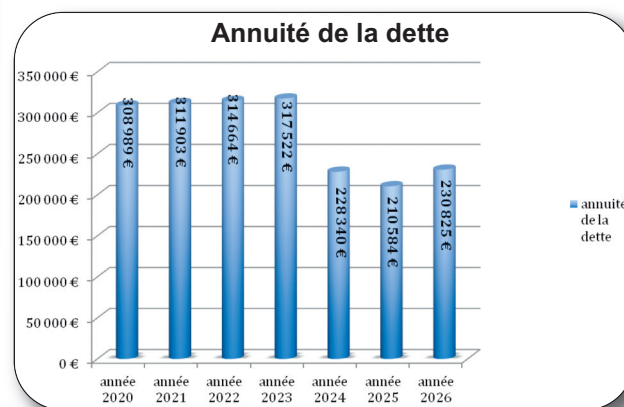
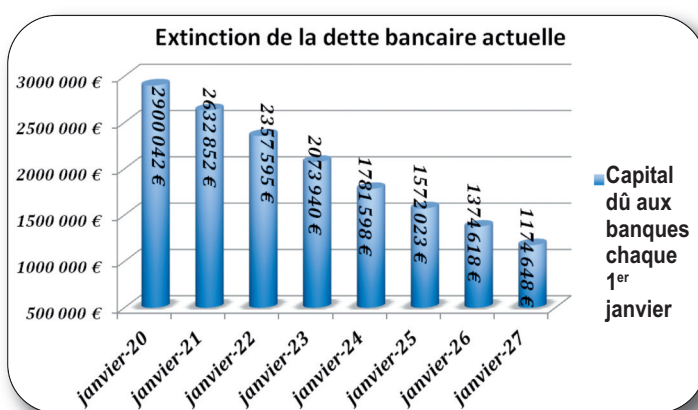
Se projeter à l'horizon 2026, c'est avant tout se poser les questions suivantes :

- Comment continuer à conserver la stricte maîtrise de nos charges de fonctionnement ?
- Comment obtenir les meilleures subventions possibles pour financer nos investissements ?
- Combien pourrions-nous emprunter de manière raisonnable sur les six années qui viennent ?

La première question trouve sa réponse dans notre fonctionnement quotidien où chaque euro dépensé doit être utile et justifié. Il est attendu de tous nos services la même rigueur pour les années futures que celle dont ils ont jusqu'à présent fait preuve.

La deuxième question relative aux aides dont la commune pourra bénéficier nous conduit à systématiquement déposer des dossiers de subventions auprès de tous les financeurs potentiels (Europe, Etat, Région, Département, autres financeurs) afin que la part résiduelle à la charge de la commune soit la plus faible possible. A titre d'exemple, la réfection totale de la toiture et de la façade sud de l'église du centre-bourg va bénéficier de plusieurs financements. On peut également citer notre candidature à l'appel à projets *Petites villes de demain* pour des financements significatifs si notre dossier est retenu.

Enfin la dernière question est sans doute la plus importante : quel dimensionnement pour nos futurs emprunts ? Il convient, pour répondre sereinement à cette interrogation, de combiner à la fois l'approche de notre stock de dette (combien devons-nous aux banques ?) et de notre capacité à rembourser chaque année les sommes dues aux banques (quelle est notre annuité maximale ?). Les deux graphiques ci-dessous donnent la photographie de notre dette au 1^{er} janvier 2020 et son évolution sans nouveaux emprunts.



L'analyse de ces deux graphiques montre que :

- notre capacité à contracter de nouveaux emprunts est significative puisque nous pourrions emprunter environ 1 700 000 € sur la durée de la mandature sans que notre stock de dette ne dépasse en 2026 celui existant au 1^{er} janvier 2020 ;
- notre marge en matière d'annuité semble plus réduite si nous considérons que l'annuité actuelle ne devrait pas être trop augmentée. Nous disposons, à annuité plafond de l'ordre de 310 000 €, d'environ 80 000 € d'annuité nouvelle, ceci représentant une capacité d'emprunt de l'ordre de 1 400 000 €.

C'est donc bien cette équation à plusieurs inconnues que l'équipe municipale nouvellement élue aura à résoudre. Nous y travaillons quotidiennement dans le respect des engagements pris, que ce soit sur les opérations annoncées ou dans l'absence d'activation du levier de la pression fiscale.

/ Voirie

En 2020, le marché voirie comprenait deux lots :

- lot « goudron et enrobé » attribué à la *Société de Construction des Routes*,
- lot « terrassement » attribué à la société *Christian Faurie SAS*.

En raison de la situation sanitaire et des protocoles en vigueur, les travaux ont pris du retard et la réfection en enrobé de seulement trois sections a pu être réalisée :

- route du Chiniac,
- croisement au quartier du Pont,
- portion entre le Château Lacour et l'entrée du Hameau de Chomette.



Ces travaux ont été complétés par la reprise de caniveaux à la montée de l'église ainsi que la création de caniveaux vers les terrains de tennis. Les services techniques assurent progressivement le rebouchage des trous sur la chaussée communale dans toute la commune.

➔ **Eric Chantre**, Adjoint au Maire

/ Saint-Agrève sur les ondes de RDB



Le 20 juillet 2020, Saint-Agrève était à l'honneur sur RDB, la *Radio Des Boutières* ! Michel Villemagne, Patrick Marcaillou, des commerçants, des représentants d'associations et de l'office de tourisme, ainsi que des

habitants ont répondu aux questions d'Aurélien et Nico, journalistes à RDB. Chacun a présenté notre commune et la vie foisonnante qui y règne, même en 2020 ! Vous pouvez écouter l'émission sur les podcasts de RDB :

<https://hearthis.at/radiodesboutieres/2020-07-25-rdb-sininvite-st-agreve/>

La commune de Saint-Agrève a signé une convention avec RDB pour l'année 2021 : **toutes les associations ayant leur siège dans la commune peuvent communiquer gratuitement sur leurs manifestations tout au long de l'année**. Vous transmettez votre texte à RDB et les animateurs se chargent de l'enregistrer et de le diffuser sur les ondes, sur leur site internet et sur leur compte Facebook. Un coup de pouce que la commune donne à ses associations pour une plus grande visibilité sur toute la zone d'écoute de RDB.

Belle vitrine pour la communication de vos manifestations !

/ Villages Vivants : c'est lancé !

Dans *Les Echos du Chiniac* de décembre 2019, nous expliquions notre réunion d'approche avec la SCIC* *Villages Vivants*. Nous vous présentons ici l'avancée des démarches entreprises.

La nouvelle Municipalité a validé la proposition d'accompagnement par la SCIC *Villages Vivants*. Cette opération d'envergure implique une organisation coopérative essentielle avec différents acteurs du territoire. En effet, si la commune s'engage directement sur le plan financier, il est indispensable d'organiser la démarche selon une gouvernance tricéphale :

- la Commune de Saint-Agrève en collaboration avec le collectif économique, le centre socioculturel et les porteurs de projets,
- la Communauté de communes à travers le pôle Economie et aménagement de Val'Eyrieux,
- la SCIC *Villages Vivants*.

Cette opération est basée sur un accompagnement sur-mesure associant immobilier, montage de projets, recherche de financements et animation collective. Ses objectifs et enjeux s'articulent autour de trois axes principaux : recréer une identité fédératrice et une vision commune sur l'attractivité du centre-bourg, faire renaître une coopération avec des acteurs ressources et structurer une méthode de remise sur le marché des locaux vacants.

La réunion de lancement organisée le 12 novembre 2020 à Saint-Agrève a permis de rencontrer de nouveaux porteurs de projets et de travailler sur le processus enclenché.

Cette opération est une première sur le territoire et, nous l'espérons, fera école.

Pour mieux connaître *Villages Vivants*, n'hésitez pas à visiter le site et participer aux réunions en ligne : www.villagesvivants.com

* SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

➔ **Patrick Marcaillou**, Adjoint au Maire



8 Vie municipale et économique

/ Un nom pour chaque rue

Engagé depuis quelques années, le projet de nommer toutes les rues, les voies, les chemins de Saint-Agrève arrive presque à son terme. Cette exhaustivité, alliée à la numérotation de tous les bâtiments et à leur localisation GPS, permet une identification précise de toutes les adresses, utile pour les livreurs, indispensable pour les services de secours et nécessaire pour le raccordement à la fibre (prévu en 2021).

Au fil des numéros des *Echos du Chiniac* nous parcourons les rues portant le nom de personnalités saint-agrévoises. Commençons avec deux d'entre elles...



► La rue du Docteur Tourasse

Cette rue, centrale dans Saint-Agrève, va du rond-point des Allées à la place de Verdun.

Né le 6 janvier 1884, Robert Tourasse grandit entre Saint-Agrève et Tournon. Il fait ses études de médecine à Lyon dans une relative insouciance. Il est médecin sur une compagnie de paquebots transatlantiques, quand, en 1914, il est envoyé au front comme médecin. Fait prisonnier pendant deux ans, il finit la guerre comme photographe dans l'aviation pour repérer les positions ennemies.

Démobilisé fin 1919, il s'installe à Saint-Agrève début 1920. Les années 20 sont un peu plus légères : en avril 1922, il épouse Joséphine, une marseillaise qui passe ses vacances d'été à Saint-Agrève, lieu de villégiature alors très prisé. Ils auront trois fils : René, Léon et André.

Médecin de campagne dévoué, il se dépense sans compter à l'hôpital de Moze et il arpente par tous les temps les chemins du canton, en voiture et même en traîneau, pour visiter les malades, vêtu d'une inusable veste en cuir doublée de peau de mouton, d'un foulard en soie blanche attaché par une épingle à nourrice. Comme il craint la burle et le froid, il sera le premier à faire installer le chauffage central dans sa maison située dans la Grand'rue (au numéro 27 de la rue qui porte désormais son nom). Il est élu conseiller municipal de 1929 à 1944.

Il reçoit la Légion d'honneur en 1953.

Dans ses rares moments de loisirs, il chasse la bécasse avec son grand ami le docteur Cadet de Tournon. Il aime particulièrement le bois de Peygros à Beauvert où il demande à être enterré. Il meurt le 24 juillet 1955. Le jour de son enterrement, les commerçants ferment leur volet de fer, tout le village se fige pour saluer la mémoire d'un homme de bien.

➤ *Propos recueillis auprès de sa petite-fille Corinne Tourasse*

► La rue du Docteur Joseph Zwiebel

Cette rue est l'ancienne « route du monument aux morts », sur lequel le nom du Dr Joseph Zwiebel est inscrit.

Né à Bucarest (Roumanie), le 2 novembre 1906, Joseph Zwiebel a choisi dès 1925 d'étudier la médecine à Paris, car il admirait la France dont il parlait très bien la langue. En 1931, il termine ses études avec la spécialité « Hygiène » qui concernait les soins aux tuberculeux. Naturalisé français, il épouse Grete Meyer, originaire d'Autriche, et effectue son service militaire. Il exerce ensuite dans divers sanatoriums jusqu'à sa mobilisation, en août 1939, et participe à la campagne de Belgique. En mai 1940, alors qu'il soigne des blessés sur la plage de Dunkerque, il est fait prisonnier par les Allemands et détenu au stalag Sagan (actuellement en Pologne) jusqu'en 1942.



Vie municipale et économique 9

Libéré, il revient en France sous le régime de Vichy qui lui interdit l'exercice de sa profession, car, bien que converti au protestantisme, il était d'origine juive.

En avril 1942, il arrive à Saint-Agrève où il retrouve sa femme et sa fille Anne-Lucienne âgée de 6 ans, réfugiées à la *Pension du Lac* tenue par Mademoiselle Octavie Jouve, qui devint la marraine affectueuse et dévouée de sa fille Thérèse née en 1943.

Entre 1942 et 1944, le Docteur Zwiebel seconde le Docteur Tourasse, il est médecin de la Résistance (FFI) sous le pseudonyme de Lieutenant Nabuque, en particulier à l'hôpital clandestin de Clavière. Le 25 août 1944, dans une voiture marquée de la *Croix Rouge*, il va chercher des blessés du maquis alors que les troupes allemandes remontent la vallée du Rhône. A Saint-Julien-Molin-Molette, le véhicule est bombardé par l'aviation. Le Dr Zwiebel, gravement blessé, est conduit à l'hôpital de Moze où il meurt le 28 août. Il est enterré le 30 août à l'ancien cimetière de Saint-Agrève où son épouse repose à ses côtés depuis 1981.

Distingué de la Croix de guerre 1939-1940, il a été cité à l'Ordre du Département à titre posthume et nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1952.



➔ *Propos recueillis auprès de sa fille Thérèse Michaëly*

Entreprises : les aides face à la crise actuelle

► Aides de la Communauté de communes Val'Eyrieux et la Région Auvergne Rhône-Alpes

- **Subvention « coup de pouce » de Val'Eyrieux** : aide aux initiatives pour contribuer à l'adaptation au contexte et à la relance de l'économie locale. 70 % d'aide pour un investissement entre 500 € HT et 4 000 € HT.
- **Subvention « TPE » de Val'Eyrieux et de la Région** : aide aux très petites entreprises du commerce de proximité, de l'artisanat et des services pour s'installer ou se développer. Entre 10% et 30% d'aides pour un investissement compris entre 2 500 € et 30 000 € HT.
- **Avance remboursable à taux 0% du fonds Région Unie**, pour les besoins de trésorerie des TPE. De 3000 € à 20 000 €.
- **Subvention pour développer le commerce en ligne** : des aides financières pour la création ou l'optimisation de site internet, pour la mise en place du « click and collect » et pour les commerçants sur les marchés. Subvention de 500 € à 10 000 €.

► Aides de l'Etat

Afin de relancer l'économie française, le gouvernement a mis en place un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Une centaine de dispositifs d'aides différents sont proposés au titre de ce plan de relance et sont à découvrir directement sur la plateforme web [France relance](https://france-relance.fr).

En complément, l'Etat a réactivé ou prolongé les aides d'urgence pour les entreprises, déployées lors du premier confinement :

- **Fonds de Solidarité** pour les entreprises subissant une fermeture ou une perte d'au moins 50% de leur chiffre d'affaires : aide de 1 500 € à 10 000 €, à demander sur le site des impôts,
- **Prêts garantis par l'Etat (PGE)** pour des besoins de trésorerie, à demander auprès des banques,
- **Activité partielle** : indemnisation (totale ou partielle) pour les entreprises ayant des salariés et subissant une fermeture ou une perte d'au moins 50% de leur chiffre d'affaires,
- **Report ou exonération des cotisations sociales et fiscales.**

L'Etat propose également un **crédit d'impôt** pour les **propriétaires de locaux professionnels** qui **annulent une partie de leurs loyers** aux entreprises ayant subi une fermeture.

► Liens et contacts pour les demandes d'aides

- Pour les aides de la Région : ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr
- Pour le fonds Région Unie : regionunie.auvergnerhonealpes.fr
- Pour les aides Val'Eyrieux : par mail à contact@poleyrieux.com
- Pour les aides d'urgence de l'Etat : economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures et 0 806 000 245
- Pour les aides du plan de relance national : economie.gouv.fr/plan-de-relance

Pour toute information et appui à vos démarches, vous pouvez contacter le service économie de la Communauté de communes Val'Eyrieux : Tél. : 09 70 65 01 17 - Mail : contact@poleyrieux.com

10 Vie municipale et économique

/ Le mot du Collectif économique

Le Collectif économique est l'association des commerçants et artisans du Pays de Saint-Agrève. Son nouveau Bureau, réuni le samedi 31 octobre 2020 dans le strict respect des mesures sanitaires actuelles, est composé de :

Présidente : Nadine Randon, gérante de la Boutique *Quintessence*,

Secrétaire : Isabelle Farre, gérante de la *Cave Picq-Farre* - Trésorier : Philippe Vermersch, gérant de l'hôtel-restaurant *L'Arraché*.

► Point sur la crise sanitaire actuelle

Tout d'abord, nous souhaitons rappeler à l'ensemble des commerçants et artisans notre entier soutien au regard du contexte très difficile que nous connaissons actuellement du fait de la crise sanitaire, et plus particulièrement aux bars et restaurants ainsi qu'aux commerces non-alimentaires contraints de fermer durant ce second confinement.

Dès le lundi 2 novembre, nous nous sommes rapprochés de M. Marcaillou, adjoint au Maire chargé du développement économique, afin de faire un point sur la situation. Nous restons en lien avec les élus et nous œuvrons pour que les conditions de ce reconfinement soient les moins défavorables possibles pour chacun d'entre nous, en appelant de nos vœux une réouverture de tous les commerces pour les fêtes, période cruciale sur le plan économique.

► Réunion des adhérents en janvier pour préparer ensemble 2021

Compte tenu du contexte actuel de crise sanitaire, une réunion avec tous les commerçants et artisans sera organisée en janvier 2021 afin d'élaborer tous ensemble un programme d'animations et d'événements pour l'année 2021 et faire vivre notre beau territoire.

► Adhésion gratuite de tous les commerçants et artisans

Il a été convenu que cette année, particulièrement difficile sur le plan économique pour chacun d'entre nous, l'adhésion soit gratuite et que tous les commerçants et artisans du territoire des sept communes du Pays de Saint-Agrève soient membres de droit de l'association.

► Fêtes de fin d'année

Au regard du confinement, le Marché de Noël à Saint-Agrève semble compromis. Toutefois, le jeu des intrus dans les vitrines du village sera maintenu en lien avec le Centre socioculturel *L'Odyssée*. En outre, nous encourageons les initiatives, comme le *Marché virtuel de Noël de Saint-Agrève* via la création d'un groupe sur Facebook pour soutenir nos commerçants et artisans.

Enfin, nous remercions tous nos clients et leurs nombreuses marques de soutien et d'attachement à nos petits commerces de proximité et nous leur donnons rendez-vous pour leurs achats de Noël !

Parce que nous aimons notre beau Plateau Ardéchois, portons haut et fièrement ses couleurs.

➔ Le Bureau

/ Bienvenue à ...

● Hervé Cheynel - Entretien et réparation tous véhicules

Après 17 années passées chez ADC à Saint-Bonnet-le-Froid puis une année chez *Spevemmat* à Fay-sur-Lignon, Hervé Cheynel a ouvert son garage de mécanique en avril 2020, en plein confinement.

Il propose entretien et réparation de véhicules automobiles, agricoles, motoculture et moto. Hervé Cheynel est installé à son domicile au 570 Chemin du Maricou.

Tél. 06.60.94.87.89 – hervecheynel07@hotmail.fr



● De Miami à Saint-Agrève, il n'y a qu'un pas...

Valérie et Bruno Durand ont repris la boulangerie *L'Art des Choix*.

Le couple a travaillé à Nice pendant 7 ans et s'est ensuite envolé pour Miami où ils ont tenu, pendant 13 ans, un commerce de restauration-boulangerie-pâtisserie. Désireux de se rapprocher de leurs familles et enclins à une vie plus tranquille proche de la nature, en zone rurale de montagne, ils ont choisi Saint-Agrève. En complément des produits traditionnels, ils souhaitent développer des produits traiteur-boulangers.

Ils vous accueillent 3 Place de la République – Tél. 09.51.28.51.43

Une OPAH Val'Eyrieux au 1^{er} janvier 2021

Une étude et un diagnostic réalisés en 2020 ont permis de déterminer l'opportunité de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur Val'Eyrieux. La Communauté de communes conventionne avec l'ANAH* pour trois ans afin de capter des financements destinés à l'accompagnement des ménages modestes dans l'amélioration de l'habitat.

► Quatre axes pour répondre aux besoins des habitants

Trois axes s'adressent aux habitants des 29 communes de Val'Eyrieux :

- lutte contre l'habitat indigne,
- rénovation énergétique des logements,
- adaptation du logement au handicap et au vieillissement.

Le quatrième concerne les quatre bourgs centres de Val'Eyrieux que sont Saint-Agrève, Saint-Martin-de-Valamas, Le Cheylard et Saint-Pierreville :

- dynamisation des bourgs centres avec des secteurs renforcés. Les 4 communes abonderont aux financements puisque chacune d'elle consacrera un budget significatif pour aider directement les ménages. Le secteur renforcé de Saint-Agrève correspond à l'hyper centre, jusqu'à la gare. Les aides seront octroyées selon différents critères (réhabilitation du commerce en rez-de-chaussée, étiquettes thermiques,...)

► Connaître et mobiliser les aides

Les ménages qui envisagent de réaliser des travaux pourront contacter les équipes de l'OPAH, véritables techniciens de l'habitat, grâce à des permanences qui se tiendront à Saint-Agrève. N'hésitez pas à les solliciter pour :

- l'évaluation des travaux envisagés,
- un accompagnement administratif,
- une aide au montage financier,
- l'obtention des subventions,
- des conseils et le suivi des travaux.

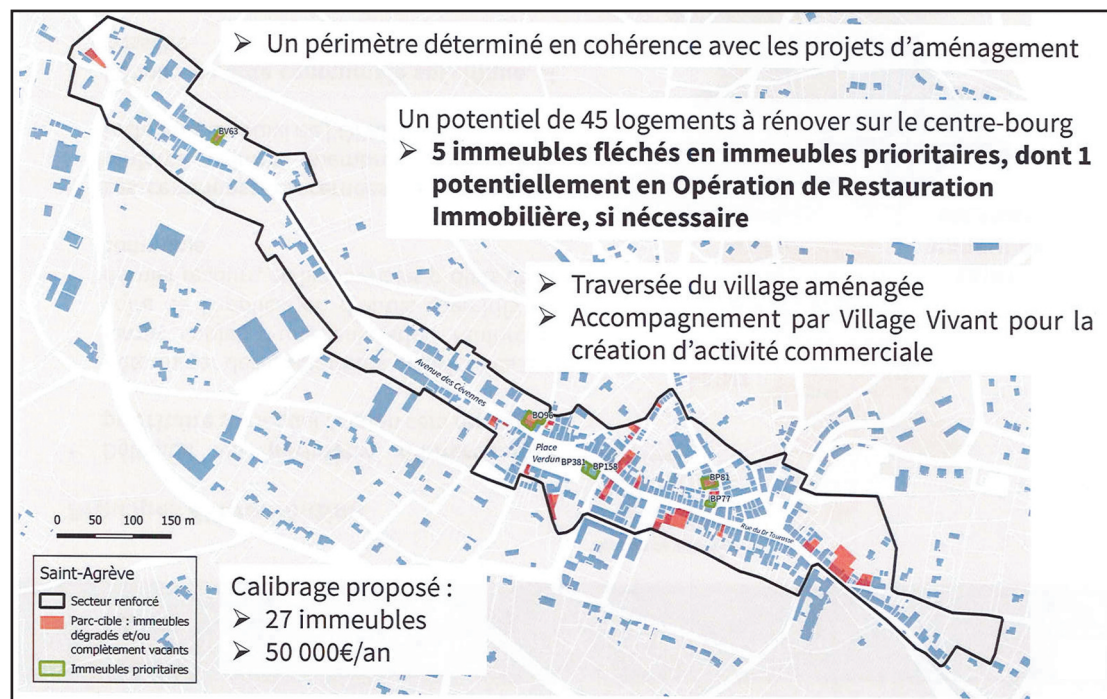
Les coordonnées, jours et horaires de permanence seront communiqués dès que possible dans les journaux et en mairie.

➔ **Magali Morfin**

Directrice du pôle Services à la population de Val'Eyrieux

Tél. 04 75 29 19 49

* Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat



12 Associations

La vie du centre de secours

► Moins de feux de forêt

La saison de feux de forêts a été plus calme en 2020 qu'en 2019. Dans le département de l'Ardèche, 300 ha ont été détruits l'été dernier, contre le double en 2019.

Le caporal Benoit Ploye, les sergents-chefs Sébastien Convers, Frédéric Charra et le capitaine Thierry Guillot ont participé à une colonne de effort en Corse pendant une semaine au mois d'août.

► Faire-part

Le foyer du sergent-chef Sébastien Ruel et du sapeur Laura Chels a accueilli un petit Tom le 26 mai 2020. Félicitations au jeune couple et bienvenue à Bébé !



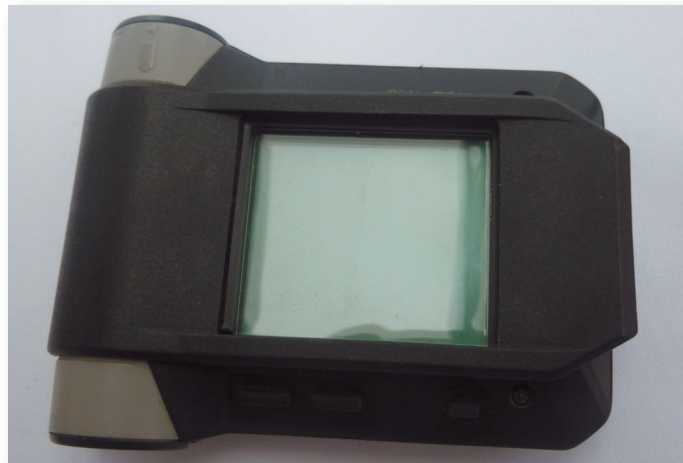
Nous avons accompagné Bernard Arnaud, décédé le 13 août à l'âge de 71 ans. Il a été sapeur-pompier à Saint-Agrève du 11 juillet 1970 au 30 août 1989, soit 19 années de service et de dévouement auprès de la population.



(1) Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes
(2) Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes

► De nouveaux équipements

Fin juin, le centre de secours a obtenu une nouvelle dotation de bips d'alerte plus performants et surtout ayant une portée beaucoup plus importante que les anciens. Ils nous permettront une meilleure réactivité.



Avec le coronavirus, 2020 a été compliquée pour tous. Les sapeurs-pompiers n'échappent pas à la règle avec port du masque obligatoire pour toutes les interventions et habillage avec kit Covid à la moindre suspicion (charlotte, combinaison, blouse, gants, masque FFP2). S'en suit la désinfection totale du VSAV (1) et le lavage des tenues à 60 °C.

Nous avons également participé à de nombreux dépistage dans les EHPAD (2), au centre socioculturel, à la crèche, etc.



► Bienvenue aux nouveaux volontaires

Trois nouvelles recrues ont rejoint notre centre cette année : Katia Vialatte, Héloïse Durand (infirmière) et le Dr Benoît Pelletier. L'effectif est à ce jour de 35 sapeurs-pompiers.

Le recrutement est toujours d'actualité : bonne volonté, disponibilité et rigueur sont trois de vos qualités ? Rejoignez-nous !



✓ Cérémonie du 11 novembre en petit comité

✓ ACPG-CATM

En janvier 2020, nous nous sommes souhaité la bonne année et avons tiré les rois avec un grand nombre d'adhérents.

Un intrus très méchant a surgi ensuite et a chamboulé tout notre planning de l'année. Les manifestations du 8 mai dans les communes ont dû être annulées. Nous avons toutefois pu maintenir la commémoration à Saint-Agrève en présence seulement du Maire Maurice Weiss, du premier adjoint et actuel Maire Michel Villemagne, du Président de l'association Paul Croze et de notre porte-drapeau Albert Chantre. Notre traditionnelle journée familiale a également dû être annulée. A ce jour, les commémorations pour 2021 restent encore incertaines.

Malgré la situation sanitaire, nous réfléchissons à une date pour organiser notre Assemblée Générale et nous poursuivons nos visites aux personnes hospitalisées et n'oublions pas leur cadeau de fin d'année.

Bon courage à tous. Prenez soin de vous et à l'an prochain.

➔ Le bureau

Le confinement étant de retour, les cérémonies du 11 novembre ont été célébrées en très petit comité. A Saint-Agrève, le Maire Michel Villemagne et son 1^{er} adjoint Patrick Marcaillou étaient présents aux côtés du conseiller départemental Maurice Weiss, des représentants des associations d'anciens combattants, de la Gendarmerie et des pompiers.



Photo Jean-Claude Lagrange

✓ LA PROTECTION CIVILE LANCE UN APPEL À BÉNÉVOLES

Au 1^{er} janvier 2020, la *Protection civile de Saint-Agrève* a connu un grand changement. Nous avons fusionné avec les antennes de Lamastre et Le Chambon-sur-Lignon pour ne faire plus qu'une : l'Antenne Doux Eyrieux Lignon.

Le nouveau bureau se compose de :
• Alain Teyssier, responsable (Tél. 06 80 07 74 15)
• Nathalie Mandon, trésorière et formatrice (Tél. 06 23 79 37 96)
• Martine Tramoy, secrétaire.

Dans les moments difficiles, à notre échelle et avec nos moyens, nous avons apporté notre soutien aux établissements de soins (hôpitaux, EHPAD) ainsi qu'aux personnels médicaux libéraux, avec la distribution de plusieurs centaines de masques.

Le début d'année a été très calme tant au niveau dispositif de secours que pour les formations. En juillet dernier, nous avons réceptionné un nouveau véhicule et repris doucement l'activité « Dispositif de Secours ».

Si vous souhaitez participer à des missions de secours, d'aide aux personnes sinistrées et si le secours à la personne vous tente, venez nous rencontrer... Nous recrutons des bénévoles !

Nous sommes joignables aux numéros indiqués ci-dessus ou par mail à : stagreve@ardeche.protection-civile.org

Vous pouvez également nous suivre: [antenne_doux_eyrieux_lignon](https://www.instagram.com/antenne_doux_eyrieux_lignon)



➔ Le bureau



14 Associations

/ Bon Air Bon Art et Miss Saint-Agrève

2020 a été une année compliquée pour tous avec, pour notre association, l'annulation du *salon de la Création* en mars et l'annulation de l'élection de Miss Saint-Agrève.



► Chloé Maneval, Miss Saint-Agrève 2020

A chaque année un nouveau couronnement et élire Miss Saint-Agrève 2020 nous a paru comme une évidence. Ainsi, nous avons fait appel à toutes les dauphines des années précédentes, nous leur avons proposé de se porter candidates pour leur donner une nouvelle chance. Ne pouvant se rassembler, chacune d'entre elles nous a transmis une vidéo de présentation. Le jury, composé de commerçants, d'habitants et d'un représentant de la municipalité de Saint-Agrève, s'est réuni à la salle polyvalente afin de visionner les vidéos et élire notre Miss 2020, dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire. Chloé Maneval remporte la couronne de l'élection de Miss Saint-Agrève 2020 suivie de Camille Cladiere 1^{ère} dauphine et Eden Fumas 2^e dauphine. Une nouveauté cette année avec le prix de l'Élégance décerné à Léonie Bouix-Marmey.

► Des bénévoles impliqués dans l'amélioration du quotidien

Notre association poursuit l'installation d'expositions dans les vitrines selon les événements du moment au sein de la commune. En juillet et août, une exposition de tableaux d'artistes locaux a été mise en place dans trois vitrines. En octobre, deux vitrines ont illustré le championnat d'enduro organisé par l'association *Les Razmottes*. S'en est suivi une décoration automnale mêlant peintures et tenues réalisées par l'atelier animé par Thierry au centre socioculturel.

Nous remercions les propriétaires des locaux pour leur accord et leur collaboration.

Pour *Octobre rose* (1), l'association a mis en place un atelier d'art floral dont les gains ont été reversés à l'association *Ruban Rose*.

En 2021, *Bon Air Bon Art* fêtera ses 10 ans d'existence et nous vous proposerons de participer à cet événement.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

► Thierry Fillit

(1) *Octobre rose* est la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose (ndlr).



/ Ensemble et Solidaires - UNRPA de Saint-Agrève



Malgré toutes les contraintes sanitaires, le *Club de l'amitié Ensemble et Solidaires* a pu proposer sa sortie Saint-Agrève / Saint-Jean-de-Muzol en car avec retour à Lamastre par le train « Le Mastrou ». Nous avons pris le repas à l'Hôtel des Négociants à Lamastre avant de revenir en car à Saint-Agrève.

Chacun a respecté les consignes de port du masque et gel hydro-alcoolique pour les mains ! Nous avons tous beaucoup apprécié ce voyage, d'autant plus que, depuis mars, nous n'avions plus rien organisé.

► Le bureau

La Batterie Fanfare Lizieux-Mézenc, plus qu'une association, un état d'esprit

L'année 2020 a été très particulière. Comme tout le monde, nous étions loin d'imaginer ce séisme mondial.

L'année avait bien commencé avec notre assemblée générale mi-janvier. Yoann Gounon a succédé à Janine Rey qui a souhaité prendre du recul, tout en restant membre de l'association. Il est assisté de Pascal Viallet comme vice-président. Karine et Lucienne rejoignent également le bureau. Nous tenons particulièrement à remercier Janine qui a été une grande présidente pendant plus de 10 ans, avec notamment le renouvellement de tous nos costumes à son actif. A l'issue de cette réunion, nous avons partagé un délicieux repas préparé par Didier, Noël et d'autres musiciens.

Début mars, nous avons accueilli 900 personnes et servis 500 repas à midi lors du concert des Fanfares regroupant quatre formations : Satillieu, Marsac-en-Livradois, Colombier-le-Jeune et notre formation Lizieux-Mézenc. Ce fut un très beau succès apprécié par le public. Avec le recul, nous nous estimons chanceux d'avoir pu maintenir cette manifestation.

Par la suite, tout s'est très vite enchaîné, arrêt des répétitions, confinement et annulation de toutes nos sorties. Une vraie solidarité s'est installée entre les musiciens, un groupe WhatsApp a même été créé, permettant à chacun de prendre des nouvelles des uns et des autres. Nous avons également beaucoup communiqué sur les réseaux sociaux et avons pu ainsi prendre les décisions au bon moment. C'est ça, l'esprit Lizieux-Mézenc !

Les répétitions générales ont pu redémarrer mi-juin jusqu'à mi-juillet, en extérieur, notamment dans les villages. Début juillet, nous nous sommes retrouvés au Mas-de-Tence pour une journée détente, avec jeux de piste préparés par Jean-François, barbecue géant, pétanque, karaoké et danse. Un programme riche qui a ravi les soixante-dix personnes présentes.

En septembre, pour le plus grand plaisir de tous et en collaboration avec l'École de Musique du Haut-Lignon, nous avons fait notre rentrée, dans le respect du protocole sanitaire national. Nous avons accueilli deux nouveaux arrivants, Bastien et Dominique, et avons appris un medley de Johnny Hallyday. Nous avons également pu assurer une représentation à Saint-Pal-de-Mons pour la vogue.

Un concours de belote interne à notre association et un buffet pour fêter Noël 2019 nous avaient permis de nous retrouver. Dans le contexte actuel, nous réalisons comme il est important d'apprécier ces moments si précieux...

En 2021, nous espérons pouvoir reprendre nos répétitions, jouer, organiser des concerts, animer des corsos, des brocantes, des défilés de classes, des kermesses, des cérémonies commémoratives... Si vous souhaitez nous rejoindre pour jouer d'un instrument, n'hésitez pas à contacter Yoann Gounon au 06 76 17 11 14. Il se fera un plaisir de vous renseigner. Nous répétons (hors confinement !) :

- le mercredi à 19 h : répétition pour les nouveaux venus avec Jacques et Yoann,
- le vendredi à 20 h : répétition par pupitre avec différents intervenants suivie d'une répétition générale à partir de 21 h assurée par Guillaume ou Céline.

Nous remercions Guillaume Gounon qui assure la direction musicale de notre ensemble pendant les sorties ainsi que Céline notre professeur de cuivre et Jacques notre intervenant en percussions. Merci aux municipalités de Saint-Agrève, Devesset et Saint-André-en-Vivaraïs pour leur accueil. Nous avons une pensée particulière pour tous nos partenaires : associations, comités des fêtes, écoles, CATM, FNACA, sapeurs-pompiers, commerçants, entrepreneurs, municipalités qui subissent cette situation.



Tolérance, rencontres avec des personnes d'horizons différents, enrichissement, joie, émotion, apprentissages, partages intergénérationnels, respect, vivre ensemble..., autant de valeurs partagées à travers la musique pour nous aider à faire face à cette pandémie. Nous souhaitons à tous de pouvoir rapidement retrouver une vie sociale et associative.

16 Associations

Centre socioculturel : composition et fonctionnement de notre association

Le centre socioculturel de Saint-Agrève, association *Loi 1901* comme tant d'autres, a vu son bureau et son conseil d'administration (1) quelque peu renouvelé suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le mardi 22 septembre 2020. Nous souhaitons vous présenter les bénévoles et les salariés de la structure ainsi que son principe de fonctionnement.

Le centre socioculturel regroupe **608 adhérents** (sur l'année 2018-2019), sans compter les usagers non adhérents qui franchissent la porte de la structure tous les jours, pour un renseignement, un rendez-vous, une activité... et que l'on peut estimer à environ 80 personnes par jour.

Le centre socioculturel propose **de nombreux services** : accueil et orientation du public, permanences sociales et accompagnement sur de nombreuses démarches administratives, actions en faveur des familles, accueil de loisirs et pôle jeunesse, animations culturelles.... Le centre socioculturel, c'est aussi une trentaine d'activités possibles proposées aux enfants et aux adultes, dans les domaines de la forme et du sport ainsi qu'en art et culture.



► Des bénévoles indispensables

La structure fonctionne grâce à l'implication de bénévoles engagés pour le bon déroulé des activités (tennis de table, aikido, ateliers sociolinguistiques, jeux d'esprit, jeux de mémoire, brico-tricot...).

Ces bénévoles sont également investis dans les instances décisionnaires, que ce soit en tant que membres du conseil d'administration et du bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) ou en tant que membres des commissions. En collaboration avec les salariés, ils définissent les orientations et les projets de la structure. Le bureau et le conseil d'administration valident les propositions énoncées par les six commissions que compte le centre socioculturel. Chaque commission est composée d'un salarié référent, d'habitants du territoire, des partenaires et de membres du conseil d'administration.

Ces commissions ont été créées au regard des pôles d'importance pour le centre socioculturel : ressources humaines, finances, culture, comité de bassin (rencontre annuelle de l'ensemble des partenaires de la structure afin de pouvoir échanger sur les problématiques et projets de chacun), sagesse (projets et demandes des seniors du territoire) et évaluation du projet social (« feuille de route » de la structure renouvelée tous les 4 ans et qui permet l'obtention de l'agrément « centre social » octroyé par la Caisse d'Allocations Familiales, assorti des subventions afférentes).

Si vous souhaitez devenir bénévoles, n'hésitez pas à prendre contact avec l'accueil de la structure. Soyez les bienvenus pour l'accompagnement à la scolarité, pour des ateliers sociolinguistiques à destination des demandeurs d'asile et primo arrivants, en tant que conducteurs bénévoles pour la navette solidaire sur Saint-Agrève ou bien encore si vous souhaitez proposer une nouvelle activité sur le village.



Le bureau et le conseil d'administration du centre socioculturel sont constitués de :

- Yves Bonnet : Président (photo ci-contre)
- André Giordano : Vice-Président
- Denis Pasquet : Trésorier
- Patrick Besson : Trésorier adjoint
- Lionel Teyssier : Secrétaire
- Michel Eisenstein : Secrétaire adjoint

Les autres membres du bureau sont : Henri Bariol, Jean-Claude Lagrange, Thérèse Michaely.
Ils complètent le conseil d'administration : Yasmina Ali, Monique Bernard, Isabelle Davico, Evgeni Gavlitisky, Dominique Jacquemart, Pierrette Mounier, Hélène Sartre.

► Des salariés à votre service tous les jours

Les membres du conseil d'administration et du bureau travaillent conjointement avec les salariés du centre socioculturel afin de rendre concrètes les orientations du projet social, en lien avec nos partenaires : Mairie de Saint-Agrève, Communauté de communes Val'Eyrieux, CAF, Département de l'Ardèche, Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux, MSA.

Les salariés sont à votre service au quotidien :

- Sébastien Haond : Directeur et animateur des commissions « ressources humaines », « comité de bassin » et « évaluation du projet social »
- Florence Bruas : Directrice de l'accueil de loisirs et animatrice de la commission « sagesse »
- Laurent Combauroure : comptable de la structure, animateur de l'accueil, représentant du CSE (Comité Social et Economique, représentant du personnel) et animateur de la commission « gestion et finances »
- Emilie Parret : conseillère en économie sociale et familiale
- Sandra Grange : responsable du pôle jeunesse
- Eva Noyer : animatrice de l'Espace France Services et représentante du CSE
- Emilie Mounier : animatrice de l'accueil et de l'Espace France Services
- Jérémy Mandon : agent de développement local et animateur de la commission « culture »
- Antony Roux, Stéphanie Coiffard, Anaïs Faure : animateurs
- Sarah Low Kein : agent d'entretien
- Pascale Péatier : intervenante technique en musique
- Dominique Royer : intervenante technique activités sportives
- Entre 5 et 6 vacataires saisonniers



Vous voulez nous contacter ? Nous vous attendons au 235 rue Jacques Dondoux (place de Verdun) ou au 04 75 30 26 60 ou par mail à csc-stagr@inforoutes-ardeche.fr ou via Facebook ([Odysée Saint-Agrève](#)) ou sur www.ville-saintagreve.fr/Le-CSC

➤ **L'équipe du centre socioculturel**

(1) Les adhérents de l'association élisent les membres du conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle ; ensuite les membres du CA élisent en leur sein les membres du bureau et ces derniers élisent parmi eux les personnes aux différentes fonctions : président, trésorier, secrétaire, etc. (ndlr)

Le Sou des écoles a besoin de vous

Pour cette année 2020-2021, notre assemblée générale s'est tenue le 18 septembre 2020. Ont été élues :

- Claire Bret, Présidente
- Kilina Ruel, Vice-présidente
- Laureline Devaux, Secrétaire
- Priscilla Guillot, Trésorière

► Une aide financière au profit des élèves

Le budget alloué aux établissements scolaires publics est de 21 € par élève des écoles maternelle et élémentaire et de 10 € par élève du collège.

De plus, chaque enfant a reçu un bon d'achat de 8 € pour des chaussons en maternelle et 10 € pour des baskets no-marking en élémentaire et au collège. Cette année encore, le Sou a fourni les trousseaux pour les élèves d'élémentaire, avec feutres, crayons de couleur, stylo 4 couleurs, crayon à papier, gomme.

Dans cette période si particulière, nous avons également attribué deux masques en tissu à chaque collégien à la rentrée de septembre et dix masques jetables aux élèves de l'élémentaire à leur retour des vacances de Toussaint.

► Nos actions pour récolter des fonds

Nous avons renouvelé l'opération chocolats de Noël qui avait rencontré un grand succès en 2019. Une nouveauté pour 2020 : le Sou des écoles a proposé aux familles une commande groupée pour l'achat de masques en tissus. Nous vous donnons rendez-vous en février prochain pour l'opération pizzas !

Le Sou réfléchit à d'autres actions pour maintenir, voire augmenter, le montant des dotations allouées aux élèves.

Merci aux communes pour leur subvention, merci à vous parents, voisins, amis, cousins... grâce à qui nous pouvons aider les enfants. Merci aussi à toutes les mains bénévoles qui nous ont aidés et soutenus dans nos actions.

Notre association est ouverte à tous les parents d'élèves souhaitant s'investir. Rejoignez-nous !

Bonne année à tous les élèves et bonnes fêtes de fin d'année. Et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

➤ Le Bureau

APE : restons mobilisés pour les écoles

Tous les bénévoles de l'APE sont à nouveau repartis sur la route des préparatifs pour cette nouvelle année scolaire ! Après l'assemblée générale du 18 septembre et fort de ses adhérents, le bureau est plus motivé que jamais pour aider les enseignants à financer leurs projets. Nous sommes bien évidemment toujours prêts à accueillir toute l'aide et la bonne volonté de tous pour réussir à réaliser nos différentes activités.



► Récolter des fonds pour les projets des établissements scolaires

Cette année, nos habitudes risquent d'être bouleversées. Malgré cette période spéciale avec la crise sanitaire, nous allons faire de notre mieux pour réaliser nos actions et récolter des fonds pour les établissements scolaires. Il faudra faire preuve d'imagination pour en trouver d'autres. Nous avons dû annuler le repas de la *fête de la Courge*. Nous avons espoir de pouvoir mener à bien les autres actions.

► Un lien fondamental entre les familles et les établissements scolaires

Mais l'APE a d'autres casquettes ! C'est aussi un lien entre l'école et les familles. Pour cela, différents parents engagés au sein de l'association ont été élus au conseil d'école maternelle, au conseil d'école élémentaire, au conseil d'administration du collège et nous avons aussi des parents délégués aux différents conseils de classe du collège. À chaque réunion de l'APE, nous échangeons sur d'éventuelles difficultés rencontrées au sein des établissements scolaires et, si besoin, nous faisons remonter ces problèmes aux directrices des écoles maternelle et élémentaire ou au principal du collège.

Nous profitons de cet article pour souhaiter une bonne année scolaire à tous nos écoliers et au personnel enseignant des établissements scolaires publics de Saint-Agrève et de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Prenez soin de vous et de votre entourage.

➤ Le Bureau



École maternelle publique

67 petits élèves ont pris ou repris le chemin de l'école maternelle cette année, accueillis par une équipe solide de super héros et héroïnes masqués : maîtresse Laurence et Nathalie pour les plus petits, maîtresse Lydie et Alexandra, maître Eric et Nicole pour les moyens et les grands ! D'autres héroïnes nous rendent à nouveau visite : Sabine pour la musique, Fabienne et Yvonne pour les histoires...



Nous continuons d'apprendre tous ensemble à devenir des élèves, à partager, à jouer et à travailler, à grandir. Nous manipulons, parlons, chantons, comptons, cuisinons, décomposons, rimons, lisons ! Avec de nouvelles contraintes, de nouvelles règles, des situations étranges parfois. Mais avec le sourire dans les yeux, pour faire de chaque jour une petite victoire.

► Petits golfeurs

Le projet a été ajourné l'année dernière en raison des mesures sanitaires. Mais les enseignants de l'école et toute l'équipe du golf du Chambon-sur-Lignon espèrent bien pouvoir mener à bien cette année le projet golf. Nous débuterons les séances à l'école, puis nous irons nous frotter aux 18 trous dès le retour des beaux jours !



► Petits sportifs, petits artistes, petits scientifiques

Chaque après-midi, profitant du nombre un peu réduit d'élèves lorsque les plus petits font une sieste bien méritée, un décloisonnement est mis en place. Les élèves de Moyenne et Grande Sections sont répartis en trois groupes, dans un joyeux mélange de classes qui permet de retrouver d'autres copains que ceux de la matinée et de travailler en petit nombre.

Avec maîtresse Lydie, les élèves se transforment en petits artistes : peinture, modelage, sculpture, pâte à papier (« *mais... c'est répugnant ton truc, maîtresse !* » a dit Florent, les mains recouvertes de colle maison...), ils découvrent des outils, des techniques d'expression variés et parfois étonnants !

Avec maître Eric, place au sport ! Pour la première période, les élèves ont déménagé, et déménagé... Mise en place de règles, respect des consignes, travail en équipe, coopération, opposition... et grand chambardement !

Mettre en évidence la présence de l'air, fabriquer du vent... faire voler des objets. Petits explorateurs, en avant ! Pendant les moments de sciences, avec maîtresse Laurence, les élèves ont fabriqué des moulinets, se sont questionnés sur ce qui les entoure et qu'on ne voit pas. Puis ils ont « fabriqué » de l'air, avec différents objets et se sont amusés à faire avancer des boules de coton sur des circuits, sans les toucher : diriger, doser sa force... ce n'est pas si facile, avec un ventilateur, une pompe à vélo ou un sèche-cheveux !

Tout au long de l'année, d'autres thèmes seront abordés, au gré des envies de chacun et des découvertes parfois fortuites que nous faisons chaque jour. A l'école maternelle, nous avons cette chance de pouvoir, et même devoir, adapter les apprentissages à la curiosité et aux questionnements de chacun. Et curieux, nos élèves le sont !

Une belle année pour tous ! Et tout cela au son joyeux de la guitare de maître Eric qui résonne dans les couloirs. Bienvenue à lui !



► Tristesse

C'est avec beaucoup de tristesse et un peu de nostalgie que nous avons appris, au moment d'écrire cet article, la disparition brutale de Joëlle. J'ose écrire ces quelques mots au nom de tous les enseignants et les ATSEM qui ont travaillé avec elle au sein de l'école jusqu'à son départ à la retraite. Un peu aussi au nom de tous les enfants qu'elle aura vu grandir, même après, les croisant quelquefois dans la rue en allant faire ses courses. Je sais que beaucoup d'entre vous pourraient partager un souvenir, un sourire.

C'est ce que Joëlle nous a laissé, son immense sourire et sa voix chantante. Sa bienveillance, et elle savait ce que c'était, bien avant que ce ne soit un mot à la mode. Sa tendresse un peu bourrue, et son franc-parler aussi !

Je vous offre bien volontiers une de mes plus belles images, gravée dans ma tête et pas sur la pellicule, malheureusement. Je sais qu'elle ne m'en voudra pas. Je me souviens de Joëlle, une année de projet piscine au Chambon, quittant ses bas (ceux que je l'ai vue porter chaque jour pendant toutes ces années !), pour plonger ses pieds dans la piscine gonflable au milieu des tout-petits et jouer avec eux à transvaser... Merci Joëlle. C'était chouette de travailler avec toi. C'était chouette, après aussi. Tu vas nous manquer.

Pour l'équipe enseignante :
 ➔ **Laurence Ardner, directrice**

École élémentaire publique

Le 1^{er} septembre 2020, jour de la rentrée des classes, nous avons eu le plaisir d'ouvrir les portes de l'école à nos 122 élèves et leurs parents : 27 élèves en CP avec Nadia Ribeyre, 21 élèves en CE1 avec Anaïs Picq et Katell Nicolas, 21 élèves en CE2 avec Brigitte Morel, 24 élèves en CM1 avec Benoît Morel et 29 élèves en CM2 avec Sandrine Bertrand (directrice de l'école) et Katell Nicolas.

► Du lavage des mains au port du masque

Les élèves ont pu retrouver les habitudes de classe d'avant le confinement du mois de mars, le protocole sanitaire de la rentrée nous imposant seulement un lavage des mains régulier et le port du masque pour les adultes, la distanciation en classe n'étant pas exigée. Au retour des vacances de la Toussaint, la situation sanitaire en France a eu pour conséquence le durcissement du protocole sanitaire : les élèves ont eu l'obligation de porter le masque pendant toute la journée d'école, dès la classe de CP. Cela n'a évidemment pas été sans difficulté pour de jeunes enfants. L'équipe enseignante a veillé à tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité et le bien-être de tous dans l'école.

► Un meilleur accueil des élèves allophones

Un nouveau dispositif voit le jour à l'école : l'UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants). Un professeur enseigne à mi-temps, les mardis et jeudis, dans un espace dédié à ces élèves au sein de l'école. Il apporte un enseignement en français langue étrangère et français langue seconde à des élèves arrivant d'autres pays et ne maîtrisant pas la langue française. Ces élèves restent accueillis dans leur classe de niveau et bénéficient d'un coup de pouce de ce dispositif au cours de la semaine.

Les élèves de la classe de CM2 et leurs enseignantes ont eu le plaisir d'accueillir Régis Dallard intervenant social du Centre d'accueil des demandeurs d'asile, accompagné de Mohammed,



un demandeur d'asile irakien. Une matinée complète a été consacrée à un travail sur les réfugiés : qui sont-ils ? Qu'est-ce que ça fait d'être un réfugié ? Quels sont les pays d'exil et d'accueil des réfugiés dans le monde ? Les élèves, leurs enseignantes et les intervenants ont beaucoup apprécié cette matinée. La classe a produit un planisphère du monde en lien avec ce travail ; nous n'avons pas pu l'exposer au centre socioculturel à cause du confinement alors nous le partageons avec vous en photo !

► Des services culturels et sportifs de grande qualité

En septembre et octobre, les élèves ont pu retourner à la médiathèque : les classes, accueillies deux fois chacune, ont réinvesti un espace jeunesse repeint et réaménagé cet été par les équipes de Val'Eyrieux et les bibliothécaires. Après avoir découvert la sélection de livres préparée spécialement pour leur classe et écouté la lecture qui leur a été offerte par les bibliothécaires, les élèves ont eu grand plaisir à parcourir les ouvrages de leur choix et emprunter des documents (albums, romans, magazines, CD et DVD) pour les rapporter chez eux.

Tout au long de l'année scolaire, les enseignants et les bibliothécaires font grandir le plaisir de la lecture chez chaque élève. Les enseignants peuvent emprunter de nombreux documents pour enrichir leurs bibliothèques de classe, les bibliothécaires les conseillent et préparent des sélections thématiques, des sélections de surprises ou de nouveautés !

Nous collaborons toujours avec les lecteurs bénévoles de l'association *Lire et faire lire*. Le contexte sanitaire actuel nous empêche malheureusement de les recevoir dans l'école mais ils ont la gentillesse de nous faire des enregistrements de lectures que nous pouvons exploiter en classe.

Le gymnase de Saint-Agrève est mis à la disposition de l'école sur certains créneaux horaires, ce qui permet aux élèves de pratiquer chaque semaine, quel que soit le temps, des activités athlétiques, des jeux collectifs et des activités sportives en extérieur (terrain d'athlétisme, terrain de football) ou en intérieur (gymnase, dojo).

► Comme des poissons dans l'eau !

Après une année scolaire 2019/2020 et un début d'année 2020/2021 perturbés par la pandémie de Covid 19 et le confinement, malgré les incertitudes qui pèsent sur la suite de l'année scolaire, les élèves de l'école élémentaire publique ont retrouvé le chemin des bassins de natation. Ici, seuls les masques de natation et le gel douche sont à l'ordre du jour ! Les CE2 et les CM1 ont entamé leur cycle à la piscine d'Yssingeaux. Ils y seront suivis par les CE1 et les CM2 en fin d'année scolaire. En effet, les conditions hivernales nous ont déjà montré combien la route pouvait s'avérer difficile en cas de chutes de neige et nous font privilégier les débuts et les fins d'année scolaire ! Les CM2 clôtureront ce cursus de natation à l'école élémentaire par la validation du « Savoir nager » qui leur ouvrira l'accès au stage de voile. Les élèves du CP, quant à eux, goûteront aux plaisirs de la baignade à la piscine du Chambon-sur-Lignon ainsi qu'ils le font depuis de nombreuses années.

Au début de l'année scolaire, les enseignants ont eu aussi la joie de voir un nombre important de parents s'inscrire aux cessions d'agrément pour encadrer les enfants lors des sorties piscine. Ils souhaitent la bienvenue aux nouveaux parents agréés et les

remercient de leur soutien. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas tardé à « être dans le bain » puisque dès les premières séances, il a été fait appel à eux pour l'encadrement. En binôme, avec des parents plus aguerris qui leur ont transmis leur expérience, ils ont d'ores et déjà pu découvrir cette activité enrichissante avec les enfants.

L'ensemble de l'équipe espère que 2021 pourra se dérouler sans encombre et que d'autres parents n'hésiteront pas à se joindre à ceux qui nous secondent déjà.

► Les CP et les CE1 observent la rivière

Les classes de CP et CE1 sont allées observer la rivière à deux reprises en ce début d'année. Les élèves ont tout d'abord fait une randonnée jusqu'à l'ancien site de baignade de Saint-Agrève où ils ont observé et fait des hypothèses sur les plantes et les animaux présents dans et au bord de la rivière. Ils se sont aussi demandé comment les maisons riveraines s'alimentaient en eau et ce que devenaient les eaux usées.

Ils ont ensuite bénéficié, en classe, de l'intervention de Damien, observateur pour *Natura 2000* (1), qui est venu présenter un diaporama sur les animaux de bord de rivière. Il leur a appris à se transformer en petits détectives et à identifier les indices de la présence des animaux.

Cette intervention a été suivie d'une journée organisée sur site et financée par le Syndicat mixte *Eyrieux Clair* pour observer la nature avec des intervenants de *Eyrieux Clair* et du *Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche*.

Les élèves sont revenus riches de nouvelles connaissances et ont eu envie de les partager. Les CE1 ont écrit un journal, les CP travaillent sur une petite exposition qui prendra peut-être une autre forme si les conditions sanitaires les y contraignent.

En complémentarité avec les sorties piscine et les observations de la rivière, le thème de l'eau sera abordé également dans le cadre de la chorale et des sorties scolaires tout au long de l'année.

➔ **L'équipe enseignante**

(1) Le réseau Natura 2000, constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe (ndlr).



Des nouvelles du collège

► Journée d'intégration pour les 6^e

Le vendredi 4 septembre, par une magnifique journée ensoleillée, la classe des 6^e Curie est partie à pied du collège, direction : le lac de Devesset, pour une journée d'intégration ! Après les six kilomètres de marche, un petit goûter leur a été offert pour les reconforter avant la mise en place d'ateliers.

Par petits groupes, les élèves ont eu cours en plein air : lecture de paysage avec le professeur d'histoire, calcul de la vitesse de déplacement et kilométrage en mathématiques, land-art en arts plastiques, étude des matériaux de l'environnement en technologie, jeux oraux en anglais, calcul de la luminosité et de l'hygrométrie en SVT, et, pour finir, course d'orientation en EPS !

Un bon pique-nique partagé tous ensemble, en respectant les distances, les a rassemblés à l'ombre, au bord du lac, avant la reprise des ateliers. De retour en classe, les élèves ont rédigé un court résumé de leur journée, avec le professeur de français.

La journée est passée très vite. Réflexion, endurance, curiosité, créativité et enthousiasme général étaient au rendez-vous, pour le plus grand bonheur de nos 6^e. Ce fut une belle rentrée !



► Les 5^e créent des cartes de randonnées

Dans le cadre de leurs cours d'éducation physique et sportive, de sciences et de mathématiques, les élèves de 5^e reçoivent un enseignement qui mêle les disciplines et mène à la réalisation de cartes de randonnées sur un logiciel spécifique.

Chaque classe de 5^e participe ainsi à une *randonnée orientation* qui allie EPS et maths. Le 29 septembre, vers 13 h 30, les élèves de la 5^e Rosa Parks ont quitté le collège en direction du bois de la Rêche. Équipés d'une carte, ils ont rejoint leur objectif en devant appliquer les consignes suivantes données par le professeur d'EPS :

- respecter les allures de courses et l'itinéraire entre deux balises,
- rester unis,
- utiliser des indicateurs de distance pour ne pas poinçonner des balises pièges.



Les élèves devaient compléter un tableau au cours de la randonnée, avec estimation du temps, calcul des vitesses et des écarts réalisés. Ce tableau a ensuite été étudié en cours de mathématiques. Par mesure de sécurité, chaque groupe avait un portable avec des numéros à appeler en cas de problème : le 112 en cas d'urgence ainsi que les téléphones du collège et de leur professeur. Pour cette première randonnée, le temps favorable a rendu l'activité très agréable pour nos élèves qui se sont donnés à fond !

Des nouvelles de l'école



Cette année, le maître mot de l'école est « changement » : au sein de l'équipe enseignante avec les arrivées de la nouvelle directrice Pauline Allemand et de Élodie Sanial pour compléter le mi-temps de Isabelle Bourdon, ainsi qu'avec l'arrivée de nouveaux élèves.

► Des effectifs stables

38 élèves sont inscrits cette année, dont 19 en maternelle-CP et 19 en CE-CM. Nous attendons l'arrivée de 4 TPS au cours de l'année et nous sommes ravis d'accueillir une nouvelle famille avec deux enfants depuis le retour des vacances de la Toussaint. Cet effectif global représente 31 familles, très impliquées dans la vie de l'école. Merci à elles !



► Qui sont les personnels enseignants et non enseignants ?

- Isabelle Bourdon et Élodie Sanial : enseignantes en cycles 2 et 3 (classe de CE/CM).
- Pauline Allemand : directrice de l'école, enseignante en cycles 1 et 2 (classe de maternelle/CP).
- Gwendoline Chevin : agent spécialisé des écoles maternelles. Elle s'occupe de la propreté des locaux et apporte une aide précieuse en classe de maternelle.
- Enfin, Pascale Péatier, intervenante, assure cette année encore l'éducation musicale.

► Les valeurs de l'école

Nous poursuivons le travail autour de nos valeurs à partager : le respect, le sens de l'effort et l'accueil. La priorité de l'école est de valoriser les élèves, de souligner leurs réussites et de leur ouvrir l'esprit par la découverte et l'investissement dans divers projets. C'est pourquoi, cette année, nous travaillerons sur le thème de l'environnement autour de grands axes et mise en pratique : jardinage, élevage de papillons, tri des déchets...

D'autres sorties viennent renforcer notre ouverture d'esprit :

- visites régulières à la bibliothèque,
- interventions de Pascale Péatier en musique,
- cinéma avec le dispositif *École et cinéma*,
- rencontres sportives avec les écoles du secteur.

Notre école est attachée à ses valeurs catholiques et propose rituellement des temps de culture chrétienne. En classe, nous échangeons régulièrement autour de certaines valeurs (la tolérance, le respect, etc..) et nous abordons les fêtes chrétiennes au cours de séances d'éveil à la foi en collaboration avec la paroisse. Dans ce cadre a lieu, comme chaque année, une célébration de Noël.

De façon générale, une grande place est accordée au langage oral dans l'ensemble des apprentissages (verbaliser, argumenter ses choix, justifier son point de vue, exprimer son accord ou son désaccord...).

En classe de CE/CM, les élèves ont construit les règles de vie pour leur classe. En classe de maternelle-CP, un conseil des élèves est mis en place deux fois par semaine. Ils sont amenés à exprimer des projets pour la vie de la classe ou l'école, faire des compliments/félicitations et régler les plaintes qui ont été déposées dans la semaine. Ce système permet aux élèves de construire eux-mêmes les règles, de se les approprier et d'apprendre à vivre ensemble. Il les entraîne également à exprimer leur ressenti, à justifier leur point de vue.

L'équipe éducative tient à remercier les bureaux OGEC et APEL et tous les parents bénévoles pour le temps donné au bénéfice des enfants.



Pour rappel, l'école est ouverte à tous et vous pouvez nous joindre au 04 75 30 26 71
ou consulter notre site internet www.ecolestjosephstgrave.com

► Pauline Allemand,
directrice

L'ADMR Eyrieux-Ouvèze à l'écoute des usagers

Malgré la nouvelle vague de Covid-19, les salariées restent engagées et mobilisées en assurant la continuité des services pour l'aide aux personnes à domicile tout en veillant au respect des gestes barrières. L'association est toujours joignable, les bénévoles s'adaptent pour ouvrir le bureau de Saint-Agrève à la demande des usagers ou salariées. Francis, Simone et Cathy remercient chaleureusement les salariées pour leur engagement et leurs souhaitent beaucoup de courage.



► Les « Invisibles » de la première vague

Les salariées de L'ADMR ont fait partie des *Invisibles* suite à la première vague de Covid. Afin qu'elles puissent bénéficier d'une reconnaissance dans leur métier auprès des personnes fragiles, une pétition circule, n'hésitez pas à la signer (pétition *Les Invisibles du 07*).

► Départ en retraite de Nicole Vigier

Tous décrivent Nicole comme aimant le contact avec les usagers ; elle était appréciée et discrète. Cette année, elle a fait valoir ses droits à la retraite et c'est lors d'une réunion de salariées que nous avons eu l'occasion de la remercier pour son professionnalisme tout au long de ces années. Les salariées ainsi que les bénévoles lui souhaitent une bonne retraite bien méritée !

► En plus des services classiques, l'ADMR Eyrieux Ouvèze propose aussi :

- de la *cuisine ardéchoise*. Qu'il s'agisse d'un besoin ponctuel ou quotidien, pour toutes personnes actives, âgées ou convalescentes, l'ADMR de l'Ardèche assure la livraison à domicile de repas frais et équilibrés confectionnés à Saint-Félicien.
- *Filien Téléassistance* (ou téléalarme), un dispositif de maintien à domicile qui, grâce à un simple appui sur un bouton, permet de lancer une alerte vers un centre d'écoute disponible 24 heures/24 et 7 jours/7. Rapidement, un professionnel formé à l'écoute des personnes âgées et handicapées répond à l'appel, analyse la situation et fait intervenir les secours adaptés si nécessaire (aidant de proximité, services d'urgence : SAMU, pompiers). Sur le secteur saint-agrévois, Cathy Guillot, secondée par Francis Genest, est votre interlocutrice. Pour tout renseignement, contacter l'ADMR Eyrieux-Ouvèze au 04 75 64 62 88.

➔ **Cathy Guillot**, bénévole

Le Planning familial à Saint-Agrève



Depuis le 1^{er} semestre 2020, le *Planning familial de l'Éyrieux* a ouvert des permanences sur rendez-vous au centre socioculturel le 2^e mercredi du mois et à l'hôpital de Moze. Pendant le confinement, ces permanences sont maintenues, complétées par des rendez-vous téléphoniques ou en visioconférence. Les rendez-vous sont anonymes et gratuits.

Une conseillère conjugale et familiale est à votre écoute pour toutes vos questions sur la sexualité, la contraception, les violences, les discriminations, etc... au 06 67 96 61 38

planningfamilialeyrieux07@gmail.com - geraldinefaure.planning07@gmail.com

/ Association de Moze, ça bouge à l'hôpital !

Deux nouvelles marquantes pour l'association et le futur hôpital :

► Les plans du nouveau projet immobilier sont validés

Après un peu plus de 6 ans de travail des administrateurs (le vote par le Conseil d'Administration du choix du programmiste date du 13 novembre 2014), c'est la société Archigram située à Montbrison (42) qui a été chargée de définir l'organisation des nouveaux bâtiments à partir du projet médical établi en 2013/2014 (ledit projet ayant subi plusieurs refontes depuis). À la suite d'un concours d'architecture, l'agence d'architectes Denis Dessus à Privas, mandataire d'un groupement réunissant architectes, économistes, bureau d'études béton/fluides, cuisiniste a été retenue. Ce marché a été signé et confirmé le 10 novembre 2020.



Le projet se caractérise par un bâtiment compact et rationnel de quatre niveaux : un niveau technique, un niveau sanitaire, deux niveaux d'EHPAD. Chaque niveau fonctionnera de façon autonome, facilitant l'isolation sanitaire entre eux. L'originalité du projet tient aussi dans la conservation des bâtiments historiques (d'avant 1923) qui seront réaménagés ultérieurement. Une large place est faite à un jardin d'agrément, débarrassé des véhicules, qui offrira aux résidents un vrai espace extérieur naturel.



N. Rousset, Y. Ali, L. Wauquiez, M. Villemagne, N. Exbrayat

► La Région a voté une subvention conséquente de 2,2 millions d'euros

Le lancement du projet est maintenant enclenché grâce au vote d'une subvention de 2,2 millions d'euros par l'assemblée plénière de la région Auvergne-Rhône-Alpes réunie les 15 et 16 octobre 2020, et ce, conformément à l'engagement de Laurent Wauquiez du 9 novembre 2019. Il est venu personnellement à l'hôpital de Saint-Agrève fin octobre pour confirmer ce vote devant la présidente Yasmina Ali et le trésorier de l'Association Norbert Exbrayat, les représentants du personnel (qu'il a d'ailleurs tenu à saluer et encourager pour leur travail), le maire de Saint-Agrève Michel Villemagne et la conseillère départementale du canton du Mézenc Nathalie Rousset représentant le département de la Haute-Loire au sein de

l'Association. Cette somme permet d'engager le travail et les études, première pierre significative pour le montage financier final en associant, nous l'espérons, le Département de l'Ardèche, l'Agence Régionale de Santé ainsi que nos partenaires bancaires. Le montant total de l'opération a été budgété en 2019 à près de 14,5 millions d'euros.

Nous aurons l'occasion dans les prochains mois de présenter ce projet à la population de Saint-Agrève et du Plateau.

➤ *Yasmina Ali, présidente*

Le maire de Saint-Agrève, très impliqué dans l'avancée du dossier, a confirmé au CA de Moze que le PLU serait rapidement modifié sur la zone d'assise du projet immobilier. A également été confirmée la mise à disposition par la commune du terrain permettant l'accès depuis la rue de l'hôpital.

Le CCAS de Saint-Agrève

Pour commencer, un petit rappel : le Centre Communal d'Action Sociale est le meilleur outil de la municipalité pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit et mettre en place des solidarités au sein de la commune. Le CCAS est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Promoteur de l'action sociale locale, il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative et anime des actions de prévention sociale. Le CCAS est intégré au sein de la Mairie mais est cependant indépendant. Il représente une personnalité morale de droit public, distincte de celle de la commune. Il dispose ainsi d'une autonomie administrative et financière.

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire.

► Composition du CCAS de la Commune de Saint-Agrève

- Les élus : Michel Villemagne, Président ; Cécile Vindrieux, vice-présidente ; Blandine Croze, Anthony Chalancon, Michel Marmeys, conseillers municipaux.
- Les personnes qualifiées : Pierrette Mounier, présidente UNRPA ; Yasmina Ali, représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales ; Paulette Chantre, présidente Banque Alimentaire et Entraide protestante ; Maria Abel, représentante du Secours catholique.

Le CCAS se réunit régulièrement, à minima une fois par trimestre, afin d'étudier les demandes d'aides.

► Les différentes aides

Voici un tour d'horizon des aides qu'il est possible d'obtenir auprès du CCAS en fonction de votre situation. Cette liste est non exhaustive du fait du caractère local des aides issues de l'action sociale.

- **Le micro-crédit social (ou personnel)** est un prêt à taux zéro accessible aux personnes exclues du système bancaire, selon votre situation et la légitimité de votre demande. Pour le rembourser, vous disposez de 5 ans maximum.
- **L'aide alimentaire** : le CCAS de Saint-Agrève soutient la Banque alimentaire pour répondre aux besoins des personnes en grandes difficultés financières afin d'obtenir de la nourriture gratuitement. Pour en bénéficier, vous devez prendre rendez-vous avec un travailleur social.
- **Les secours** : il s'agit d'aides financières ponctuelles, sous forme de prêts non-remboursables et destinés à répondre aux situations d'urgence. Leur attribution et leurs montants sont estimés au cas par cas. Pour bénéficier d'un secours du CCAS, il faut pouvoir justifier de la difficulté à faire face aux dépenses de première nécessité. Sachez

également que la plupart des CCAS appliquent un plafond annuel qui limite le nombre de secours attribuable.

- **Les demandes de domiciliation** : presque toutes les démarches administratives et demandes d'aides vous obligent à posséder une adresse postale. Le CCAS permet aux personnes sans domicile fixe d'obtenir une adresse officielle indispensable à l'obtention de leurs aides.
- **Les subventions** : le CCAS apporte son soutien sous la forme de subventions aux associations caritatives de Saint-Agrève : le Secours catholique et l'Entraide protestante « Banque Alimentaire ».
- **Les aides aux familles** : le CCAS participe sur le reste à charge des familles dont les enfants fréquentent le centre de loisirs du centre socioculturel. L'aide est plafonnée et déterminée par les ressources en fonction du quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.
- **Les colis de fin d'année** : chaque année, une commission se réunit pour composer, choisir les produits qui seront distribués dans un colis de Noël en faveur des personnes de plus de 70 ans, demeurant à l'année sur notre commune et inscrites sur la liste électorale. Les aînés de l'EHPAD de Moze ne sont pas oubliés, la commission pense aussi à eux. Cependant, cette année 2020 n'étant pas comme les autres et compte-tenu du contexte sanitaire, l'organisation est différente.



► Les projets pour 2021

- La rénovation du bâtiment de Rascles.
- Le réaménagement de l'appartement meublé rue de l'Église.
- L'entretien et la végétalisation du terrain du CCAS sous les terrains de tennis.

Enfin, le CCAS collabore également avec différents partenaires essentiels, par exemple avec les travailleurs sociaux du Département, le centre socioculturel, l'Espace France Service, les associations caritatives, avec tous les acteurs de notre commune soucieux de mettre leurs compétences au cœur de l'« Action Sociale ».

Malgré le contexte sanitaire actuel et les nombreuses difficultés qu'il entraîne, le CCAS de Saint-Agrève vous souhaite de passer des fêtes de fin d'année en bonne santé et vous présente ses meilleurs vœux de sérénité pour l'année 2021.

➔ **Cécile Vindrieux, Adjointe au Maire, vice-présidente du CCAS**

Secours catholique et Entraide protestante



Les bénévoles du Secours catholique et de l'Entraide protestante ont le souhait de poursuivre leurs actions en bonne entente et en complémentarité.



► Le Secours catholique

La boutique solidaire du Secours catholique *Côté cœur - Côté fringues* ouverte à tous, sans condition de ressources, propose vêtements et linge de maison à prix modiques. Elle vous accueille au 340 rue du Dr Tourasse :

- lundi de 9h30 à 12h,
- jeudi de 14h à 16h30
- les 2^e et 4^e samedis du mois de 10h à 12h.

Pour vos dons de vêtements, au vu de la crise sanitaire actuelle, merci de les mettre dans des sacs plastiques fermés.

Les bénévoles assurent également un accueil et une écoute des habitants de Saint-Agrève et des environs qui traversent un moment difficile et nécessitent une aide matérielle ponctuelle.

Vous pouvez nous joindre au 06 89 56 58 57.



► L'Entraide protestante

Nous gérons le bâtiment de la Ramière, 230 rue de la Cabanette. Il s'agit d'un bâtiment ancien qu'il faut entretenir, chauffer, pour lequel il faut payer assurance et impôts, mais qui est bien utilisé à des fins variées et solidaires.

Côté rue, au rez-de-chaussée, dans la boutique solidaire ouverte à tous, vous trouverez un choix de vêtements et autres articles (linge de maison, chaussures...) à petits prix. Nous vous accueillons :

- mardi de 9h à 12h
- les 1^{ers} et 3^e samedis du mois de 9h à 12h.

Dans la grande salle ont lieu les distributions de la Banque alimentaire, en alternance pour les habitants du plateau adressés par l'assistante sociale (permanences au centre socioculturel) et pour les demandeurs d'asile.

L'Entraide gère quatre studios et un appartement meublés pour l'accueil de stagiaires, de travailleurs habitant loin... et ce pour des durées variables. Le gîte, d'une capacité de 10 lits, fonctionne de Pâques à la Toussaint pour l'hébergement de randonneurs, de cyclistes empruntant la Dolce via ou d'autres voies...

Vous pouvez nous joindre au 06 29 95 34 96.



► Nos actions communes :

L'année 2020 a bousculé notre fonctionnement et raréfié les occasions d'actions en commun : pas de course cycliste *L'Ardéchoise*, pas de *Réveillon solidaire* (mais une action organisée autrement), une participation au *Téléthon* non encore définie au moment où nous rédigeons ces lignes. À noter la mobilisation de nombreux bénévoles afin de permettre le bon déroulement de la collecte annuelle des Banques alimentaires !

Nous sommes partenaires, aux côtés de *Plateau Asile Solidarité (PAS)*, de l'Église protestante unie de France et de la paroisse catholique, du collectif qui a déjà accueilli à l'appartement du temple trois familles. Ces dernières ont quitté Saint-Agrève pour différentes destinations. Le collectif a accepté d'accueillir une nouvelle famille, dans le cadre des *Couloirs humanitaires*, début 2021. Rappelons que les *Couloirs humanitaires* ont été mis en place par l'État français en mars 2017 pour l'accueil de demandeurs d'asile syriens et irakiens en situation de grande vulnérabilité en provenance des camps de réfugiés du Liban, impliquant au niveau national, entre autres, la Conférence des Évêques de France et la Fédération Protestante de France.

Association Santé Autonomie



Parce qu'un service de qualité passe aussi par le bien-être des équipes, l'ASA s'engage et innove chaque jour. La crise sanitaire que nous affrontons depuis le début de l'année se poursuivant, l'ASA continue de s'adapter afin d'assurer ses missions auprès des personnes les plus fragiles.

► Nous évoquons, dans *Les Echos du Chiniac* de juillet, l'action « *Un masque pour tous* » portée par l'association, qui avait permis de doter l'ensemble des salariés ainsi que leurs cellules familiales de masques grand public. Cette action a été renouvelée cet automne, toujours dans le but de permettre la protection des salariés dans leur sphère privée.

► En complément, l'ASA a lancé dès octobre son dispositif « *ASA zen family* ». L'objectif : soulager nos salariés parents d'enfants de moins de 14 ans, sans moyen de garde, en cas d'isolement d'un ou plusieurs enfants lors de fermeture de classe, d'école... Cette action permet soit la prise en charge, par l'association, de l'intégralité des frais de garde (sur présentation d'une facture), soit de bénéficier du soutien du service d'aide et d'accompagnement à domicile de l'ASA pour garder les enfants au domicile du salarié concerné.

La finalité est très simple : garantir la continuité des interventions en sécurisant les parents salariés pour leur permettre de travailler « l'esprit tranquille » et ainsi assurer des soins de qualité auprès de nos aînés qui ont plus que jamais besoin de soutien et de réconfort en cette période d'incertitude.

Pour toute demande de renseignement sur les services proposés par l'ASA, vous pouvez nous joindre au 04 75 39 21 75 ou par mail contact@sante-autonomie.org.

➤ **Emilie Morel**

Plateau Asile Solidarité, déjà 12 ans !

Quels sont les objectifs de cette association créée il y a douze ans sur le Plateau Vivarais-Lignon ?

► **Informer et dialoguer** au sujet de la situation souvent complexe des demandeurs d'asile avec les instances locales (mairie, services sociaux, écoles, CADA, églises, associations caritatives) et la population, par la participation au *cercle du silence* au Chambon-sur-Lignon le 2^e samedi du mois ainsi qu'à l'occasion de rencontres plus informelles lors de concerts ou de moments conviviaux, même si cette année 2020 a été perturbée par la crise sanitaire.

► **Agir** grâce à la générosité et la disponibilité de nombreux habitants du Plateau afin d'aider les demandeurs d'asile dans l'apprentissage du français (avec le soutien du centre socioculturel et de la bibliothèque), dans l'accompagnement pour les démarches administratives (juridiques, sociales, médicales) et dans la recherche d'hébergements dignes.

Actuellement cinq familles avec enfants scolarisés, en cours de procédure de régularisation, sont ainsi hébergées et soutenues. Chacune est accompagnée par un référent. Les dons réguliers nous permettent d'aider ces familles à assumer les frais indispensables dans la durée. Ces actions vont se poursuivre en 2021 et nous restons disponibles, en lien avec le CADA et la Cimade, pour accompagner de nouvelles familles en fonction de leurs dossiers.

Nous sommes aussi en contact avec des associations d'aide sur les territoires voisins (Lamastre, Annonay, Le Puy-en-Velay, Saint-Etienne, Lyon), ce qui nous permet d'orienter et de suivre des personnes qui quittent Saint-Agrève.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, contactez la présidente Thérèse Michaëly au 06 82 46 64 40 ou la trésorière Hélène Duchamp au 06 82 84 57 99.

➤ **Thérèse Michaëly, présidente**



/ Une nouvelle vie pour le lac de Véron



Voilà bientôt cinq ans, la *Fédération départementale de pêche de l'Ardèche* jetait son dévolu sur le lac de Véron à Saint-Agrève pour développer l'offre de pêche en nord-Ardèche. Petit retour sur les étapes du projet...

En mai 2016, après validation par son conseil d'administration, la Fédération amorce l'ambitieux projet d'acheter le lac de Véron. Au cours de l'année 2017, la Fédération a mené de nombreuses études de faisabilité pour vérifier la viabilité du projet aussi bien au niveau de l'activité de pêche que de toutes les activités connexes pouvant être proposées (restauration, bar, accueil des publics, location des chalets, etc.).

Tout début janvier 2018, nous avons reçu l'arrêté préfectoral nous autorisant l'aménagement du lac en zone de pisciculture à vocation touristique. Ce nouveau concept permet de ne plus être soumis aux dates d'ouverture et de fermeture de la pêche et garantit une activité sur l'année entière. Nous pourrons ainsi mettre en place plusieurs saisons avec différentes techniques de pêche.

2019 est l'année de la signature de l'achat puis de l'organisation et de la mise en œuvre du planning. L'ensemble des démarches entreprises nous ont conduits à la concrétisation de ce projet, lui donnant aujourd'hui une tournure bien réelle ! Quelques travaux mineurs ont également été entrepris.

L'année 2020 aura été celle de la consultation des diverses entreprises pour l'attribution des travaux extérieurs à réaliser sur le terrain ainsi que les travaux de remise en état de l'ensemble des bâtiments. Ces travaux, je suis certain que vous l'avez déjà tous remarqué, ont en partie déjà commencé (ndlr : vidange du lac, réhabilitation du bâtiment de restauration) et continueront jusqu'à une ouverture que l'on espère au printemps 2021.

Nous avons pu compter sur un soutien important de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche, de la Communauté de communes Val'Éyrieux ainsi que de la Commune de Saint-Agrève.

Nous souhaitons donner une nouvelle vie à ce lieu cher à beaucoup d'entre vous en le rendant accessible au plus grand nombre pour des balades autour du lac ou à l'occasion de parties de pêche.



Benjamin Noir, administrateur à la Fédération de pêche et conseiller municipal

/ Le Faucon crécerelle : petit prince de nos campagnes

Posée sur un fil téléphonique, une tourterelle grise teintée de rose avec un demi-collier noir à l'arrière du cou lance son roucoulement à deux syllabes. Haut dans le ciel, quelques martinets noirs évoluent en quête de plancton aérien. Alors que je reviens de l'éco-point, une série de cris attire mon attention. Mon regard se porte sur la maison la plus proche. Dans l'œil de bœuf, cinq petits faucons crécerelles saluent l'arrivée de leurs parents, porteurs de nourriture.

Dimanche 21 juin, après de nombreux battements d'ailes pour renforcer leurs muscles, ils se décident à faire le grand saut. D'un vol plutôt gauche ils quittent le nid, restent quelques temps dans les parages puis se dispersent plus ou moins loin.



► Description - habitat

La crécerelle est un petit faucon aux ailes pointues et à longue queue arrondie. Sa taille varie de 30 à 38 cm, son envergure de 70 à 80 cm. Son poids est d'environ 200 g. On distingue très bien le mâle de la femelle. Le premier a la tête grise finement striée, le dos d'un beau roux moucheté de brun noir. Sa longue queue gris bleu, à bout arrondi, est terminée par une large barre noire. La tête de sa compagne est rousse finement rayée de noir. Son dos est roux barré de noir et sa queue rousse barrée de brun.

C'est l'oiseau caractéristique des campagnes françaises. Il se trouve particulièrement à l'aise dans les espaces découverts (prairies, cultures, landes...) riches en rongeurs et gros insectes, agrémentés d'arbres pouvant servir de postes de guet. Il n'hésite pas non plus à s'installer dans nos villes et nos villages.

► Au menu du faucon

Le faucon crécerelle se nourrit principalement de petits rongeurs, campagnols, mulots, rats, souris. Il est, à ce titre, un allié précieux des agriculteurs. Il peut chasser des lézards, de gros insectes (carabes, hannetons, sauterelles, grillons...). A l'occasion, il lui arrive de capturer de jeunes oiseaux, des escargots voire des vers de terre. Il chasse à l'affût, à partir d'un poste élevé (arbre, poteau) ou en vol sur place dit en « Saint-Esprit ». C'est alors qu'on le voit comme suspendu dans le ciel, la queue baissée, la tête penchée vers le sol agitant vivement ses ailes au dessus du corps. Ce type de vol lui permet de compenser l'absence de poste de guet.

► Le temps des amours

En mars-avril, l'activité nuptiale rapproche les deux sexes. On assiste alors à des vols acrobatiques en plein ciel. Le mâle poursuit sa compagne, l'entoure de cercles serrés, fond sur elle, faisant mine de l'attaquer. Il lui présente des offrandes, tantôt en vol, tantôt posé près d'elle les ailes haut levées.

Le faucon crécerelle ne construit pas de nid. Il trouve refuge dans de vieux nids abandonnés de pies, de corneilles, de rapaces, parfois dans un trou d'arbre, des cavités, dans les falaises et les carrières. En milieu urbain, son choix se porte sur les bâtiments : tours, clochers, greniers, immeubles... où il recherche une plate-forme abritée, un bord de fenêtre, une cavité.





21 juin 2020, prêts à l'envol

Entre la mi-avril et le début de mai, la femelle dépose à même le sol (sans apport de matériaux) 3 à 6 œufs blancs tachés de brun rouge qu'elle couve pendant environ 30 jours. De son côté, le mâle chasse, la nourrit et la remplace parfois durant ses courtes absences. Pendant les 15 premiers jours après l'éclosion, la femelle reste au nid près de ses petits qu'elle réchauffe et nourrit. Les jeunes ayant grandi, ils commencent à dépecer leurs proies. C'est alors que la femelle repart en chasse avec son compagnon.

A l'âge d'un mois, les jeunes quittent le nid mais restent sous la tutelle des parents jusqu'à ce que leur apprentissage de chasseurs soit terminé.

Devenus indépendants, les uns partent à l'aventure, les autres restent avec leurs parents jusqu'à l'automne. Tant que les conditions climatiques ne sont pas trop sévères, les crécerelles (surtout adultes) restent près du site de nidification puis, lorsque la neige recouvre le plateau, elles descendent dans les vallées au climat plus clément.

► Pour conclure

Le faucon crécerelle, encore appelé « émouchet », porte en langue occitane les surnoms de « rateirol » et « au cel dé rapino » que l'on peut traduire par « mangeur de rats » et « oiseau qui rapine », réputation non fondée d'oiseau charpardeur. Son nom scientifique est *Falco tinnunculus*. La première partie du nom « Falco » (du latin falx qui désigne la faux) fait allusion à la forme incurvée de ses ailes étroites et pointues. La seconde partie « tinnunculus » qui veut dire « tinter, produire un son clair » fait référence à son cri habituel qui rappelle le bruit de la crécelle, instrument dont les lépreux faisaient usage pour prévenir de leur arrivée.

➤ Henri Bariol

Ne pas donner de pain aux oiseaux

La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) déconseille de donner du pain aux oiseaux en général, car « il remplit l'estomac des oiseaux sans leur apporter les nutriments dont ils ont besoin et leur provoque de grosses carences alimentaires ».

Paysage TP Guilhem Moluçon

Création
Engazonnement
Petite maçonnerie paysagère (muret, dallage, bassin...)
Aménagement bois traité - terrasse bois tout style

Entretien
Elagage raisonné collectivités et particuliers
Abattages et démontages délicats
Eclaircie de forêt - Taille
Tonte petite et grande surface

Travaux publics
Assainissement - Travail mini-pelle et tractopelle

Maçonnerie générale
RC décennale

Devis gratuit - Conseil personnalisé



06 82 82 26 98
molucon.guilhem@orange.fr

/ Une saison touristique estivale positive

En 2020, l'Office de Tourisme a su valoriser les atouts de la destination Ardèche Hautes Vallées dans un contexte de crise sanitaire particulier : sports de nature, paysages et grands espaces, sites remarquables en plein air, nature préservée... Grâce à ce positionnement, le territoire a profité d'une saison estivale positive. Le bureau d'accueil de Saint-Agrève représente 43% de la fréquentation totale sur les 4 antennes de l'OT Ardèche Hautes Vallées.



© Simon Bugnon

► La Dolce Via plébiscitée

Par ailleurs, en 2020, La Dolce Via a rencontré un énorme succès. La voie douce, nommée en février « véloroute de l'année » aux Pays-Bas, a vu sa fréquentation estivale doubler par rapport à l'été 2019 avec plus de 13 000 passages enregistrés à St-Julien-d'Intres, dont 76 % de vélos. Un projet de connexion avec la Via Fluvia est en cours de réflexion côté Haute-Loire. Cette connexion avec La Dolce Via bénéficierait à la commune de Saint-Agrève qui serait au centre d'une itinérance intéressante, d'autant plus que La Dolce Via est de plus en plus fréquentée chaque année.

► Les événements de 2021 en préparation

L'Office de Tourisme poursuit son investissement pour la promotion du territoire au travers de nombreuses actions de promotion et de développement touristique dans une dynamique d'innovation. Malgré l'évolution difficile du contexte sanitaire, l'équipe travaille sur ses trois événements sportifs : le *Printemps de la rando*, le *Raid VTT des Monts d'Ardèche* et le *Marathon de l'Ardèche*. L'Office repense l'organisation de ces manifestations en intégrant les règles sanitaires et adopte une communication digitale afin d'être préparé à toute éventualité. Si tout est encore malheureusement incertain à ce jour, notre souhait de proposer ces manifestations en 2021 est très fort !

➤ *L'équipe de l'Office de Tourisme*

L'OFFICE
DE TOURISME
DE VAL'EVRIEUX

ARdèche

HAUTES VALLÉES

© David Méchin



/ Petit focus sur la Dolce Via



Le tronçon Saint-Agrève/Le Cheylard de l'ancienne voie ferrée a été mis en service en 1903 par la compagnie des Chemins de Fer Départementaux. Elle était à cette époque utilisée pour le transport de personnes et des marchandises et contribua activement au désenclavement de notre territoire. Sa connexion avec la Loire via la Haute-Loire permet également l'essor du tourisme. À la suite de la seconde guerre mondiale, le trafic s'est vu énormément réduit et à la fin des années soixante la compagnie cesse l'exploitation de la ligne.

C'est depuis 2001 que la réhabilitation de la voie ferrée longeant l'Eyrieux en « voie douce » a commencé avec, en 2018, la fin de l'aménagement du tronçon arrivant à Saint-Agrève. Revêtement de la piste, signalisation, tables de pique-nique, poubelles, bancs, éclairages de tunnels, sécurisation avec installation de barrières, tout est en place pour faire des 90 km entre La Voulte-sur-Rhône et Saint-Agrève une superbe balade au travers de magnifiques panoramas.

Cet itinéraire est maintenant connecté à la Via Rhôna au niveau de la Voulte-sur-Rhône. Et sur notre plateau, en empruntant le train touristique vers la Haute-Loire, il est possible de rejoindre la Via Fluvia et ses 75 km de voie aménagée.

Alors, dès les beaux jours revenus, tous en selle pour profiter de cette belle réussite !

➔ Anthony Chalancon, conseiller municipal



■ Bienvenue à la Compagnie la Boudeuse

Nous sommes très heureux de vous faire part de la naissance de la *Compagnie la Boudeuse* sur la commune de Saint-Agrève ! Toute l'équipe remercie chaleureusement la municipalité pour son accueil.

► Qui est la Boudeuse ?

La *Compagnie la Boudeuse* est une compagnie professionnelle de spectacle vivant créée en août 2019 sous l'impulsion de Camille Buès, comédienne-metteur en scène. Baptistine Fambon accepte avec joie d'en prendre la présidence : l'aventure commence ! Née du désir d'ancrer sur le long terme une activité artistique sur le plateau Vivarais-Lignon et plus particulièrement à Saint-Agrève, *La Boudeuse* a pour objet la création et la diffusion de spectacles vivants ainsi que l'éducation artistique par le biais d'ateliers ou de stages. Elle affiche sa préférence pour le théâtre contemporain, l'improvisation théâtrale et la lecture à voix haute.

Camille s'est installée sur le plateau il y a sept ans et intervient déjà régulièrement sur le territoire auprès de différents partenaires (le centre socioculturel, le collège Louis-Jouvet, les bibliothèques du Pays-Lecture, le festival *Lectures sous l'arbre*, le festival *Après la neige*, etc.).

► Que propose la Boudeuse ?

Des spectacles d'impro (*Impro'Airways*, *catch d'impro...*), des lectures-spectacle (*Lectures à l'oreille* ; *Sistac*, *lecture musicale western...*) et du théâtre contemporain : pour cette première année nous créons *Blanches* de Fabrice Melquiot, en coproduction avec le CTT (*Collectif Tout Terrain*).

Et aussi des ateliers :

- ateliers d'improvisation théâtrale avec le joyeux groupe *Impro'Plateau* au centre socioculturel de Saint-Agrève et avec des interventions au sein de l'IME du Chambon-sur-Lignon.
- ateliers de lecture à voix haute avec la bibliothèque de Saint-Agrève et stages avec différents groupes de lecteurs.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous vous donnons rendez-vous :

- mi-janvier (date à préciser) pour la première du spectacle *Blanches*,
- en mai (date à préciser) pour un tournoi de catch d'improvisation,
- le 9 mai pour la présentation de fin d'année des élèves d'*Impro'Plateau*,
- le 13 juin pour la présentation de fin d'année de l'atelier de lecture à voix haute.

► Qui sont les boudeur.euse.s ?

Le bureau est constitué de Baptistine Fambon présidente, Mariane Teyssier vice-présidente, Lisa Chabert trésorière et Johana Martine secrétaire. L'équipe artistique comprend la directrice artistique Camille Buès, les comédien.ne.s Estelle Marsal, Lison Renaudin, Sarah Serve et Thierry Chevallier, le régisseur son/lumière et musicien David Chevallier et enfin Simon Manier et Marion Pratesi, toujours là quand il faut. Sans oublier les 25 adhérents qui participent à nos ateliers !

La compagnie remercie chaleureusement pour leur soutien la mairie de Saint-Agrève, le centre socioculturel *L'Odysée* et la bibliothèque de Saint-Agrève (un merci particulier à Sandra Grange et Laurence Cochet).

Pour plus d'informations et être tenu au courant de nos événements, n'hésitez pas à nous écrire : info@cie-la-boudeuse.fr



/ Lectures sous l'arbre : vers le rebond en 2021

L'association *Typographie & poésie*, organisatrice des *Lectures sous l'arbre*, a subi deux annulations de son festival en 2020. En raison de la crise sanitaire, l'association avait joué la carte de la prudence et de la sagesse en annulant, dès le mois de mai 2020, l'édition estivale qui devait se tenir du 16 au 22 août. Afin de faire vivre autrement l'édition 2020 de ce festival dédié à la poésie et à la littérature contemporaines, les organisateurs ont souhaité proposer une nouvelle formule du 28 octobre au 1^{er} novembre.

Malheureusement, les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement depuis mi-octobre ont contraint l'association à annuler une seconde fois son festival.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont accompagnés et soutenus en cette année particulièrement difficile pour le monde culturel : les partenaires publics et privés, les intervenants, les prestataires du festival et surtout les spectateurs. En annulant les *Lectures sous l'arbre d'automne* seulement quelques jours avant leur début, l'association *Typographie & poésie* a fait le choix de rémunérer tous les intervenants invités au festival (auteurs, comédiens et musiciens) pour leur signifier son soutien.

Deux rendez-vous ont toutefois pu être maintenus. Le cycle de cinéma gourmand, en partenariat avec les cinémas de Tence et du Chambon-sur-Lignon dans le cadre de *La Semaine Gourmande*, a rencontré un joli succès. Jeudi 29 octobre, les organisateurs des *Lectures sous l'arbre* ont ouvert l'atelier de *Cheyne éditeur* à Devesset pour une visite de l'imprimerie et une lecture-rencontre avec les éditeurs de Cheyne, Elsa Pallot et Benoît Reiss, autour des nouveautés 2020 de l'éditeur de poésie. Ils ont également fait le plein de livres à la librairie de l'atelier avant le confinement.

À présent, l'association *Typographie & poésie* va mettre toute son énergie à la préparation des 30 ans des *Lectures sous l'arbre* qui sont programmées **du 15 au 21 août 2021** sur le plateau Vivarais-Lignon.

➔ Elsa Pallot



/ Ce soir, on sort en famille !

La chanteuse Madjo, que vous avez vue en répétition le 4 mars 2020, sera en concert à la salle des Arts le **27 mars 2021 à 20h30** pour son spectacle tout public proposé par la Communauté de communes Val'Eyrieux en partenariat avec la SMAC07.

/ Objectif Red Fox



Equiblues est une aventure merveilleuse mais ô combien exigeante ! Son fondateur, Philippe Lafont, le sait bien après avoir dédié plus de 20 ans de sa vie à l'organisation de cette manifestation d'exception rassemblant petits et grands dans une ambiance western mêlant cowboys, danseurs de country et passionnés de l'univers américain. Cet événement ne dure que quelques jours et nécessite pourtant de longs mois de préparation et le soutien de 180 bénévoles.

Pour aller plus loin et participer davantage encore au développement économique de la région, Philippe nourrit un autre projet depuis 2004 : construire un saloon, le *Red Fox*. Soutenu par les membres de l'association *Equiblues* et l'apport financier annoncé par Laurent Wauquiez en 2016, le permis de construire est obtenu en 2017 et les travaux démarrent en avril 2018.

L'objectif est ambitieux : avec une salle de 300 m² au rez-de-chaussée, un espace de 250 m² à l'étage et une terrasse, ce sont près de 600 m² qui accueilleront une offre de restauration, bar, concerts et permettront de pérenniser l'activité dans l'année. Les projets sont nombreux !

En attendant, il faudra encore un mois pour achever la couverture du bâtiment (si le temps le permet) et Philippe achève son 11^e mois de bénévolat dans la construction du saloon. S'il est encore tôt pour se prononcer sur la date de fin des travaux, notez que celle-ci dépend du soutien que chacun peut apporter. Toute aide est la bienvenue : petites mains, bricoleurs, pros, n'hésitez pas à faire état de votre motivation et de vos compétences directement au saloon et à encourager les bénévoles par une visite ou un goûter pour les autres !

Pour suivre l'avancement, retrouvez le *Red Fox* sur Facebook.

➔ Elodie Dager, Présidente d'Equiblues - www.equiblues.com

36 Culture

/ Médiathèque

► Un Labo 43/07 très nature

L'automne a été scientifique et curieux pour le plateau Vivarais-Lignon ! En effet, en octobre s'est déroulé le *Labo 43/07 : par ici la science !*, le programme d'animations scientifiques proposé par le Pays-Lecture dans le cadre de la *Fête de la Science*.



Cette année, la nature et le règne végétal étaient à l'honneur. Nature nourricière, nature source d'inspiration, relations complexes entre l'homme et la nature, interdépendance... autant de thématiques abordées à travers ateliers, expos, spectacles, films, qui ont su rencontrer leurs publics dans le respect des règles sanitaires alors en vigueur.

A la médiathèque de Saint-Agrève, divers ateliers se sont succédé, chacun soulignant, à sa façon, ce qui nous lie précieusement aux bienfaits de la nature. Ainsi, des participants enthousiastes ont pu découvrir ou redécouvrir comment fabriquer eux-mêmes, à l'aide d'ingrédients sains et simples (huile d'olive, cire d'abeille, huiles essentielles...) des cosmétiques doux et respectueux de notre corps. C'est Annie, fine connaisseuse des plantes et attachée à la transmission, qui a animé cet atelier pour les adultes.

Les plus jeunes, quant-à eux, ont été invités à une découverte très « technologique » du monde des oiseaux, grâce à une appli qui permet d'entendre leurs chants et d'apprendre à les reconnaître. Une façon ludique et novatrice de prêter attention aux habitants du ciel.

Autre découverte, grâce à l'*Atelier Mille Lieues*, école itinérante des arts gravés et imprimés : choisir ses supports dans la nature, les enduire d'encres diverses, les imprimer en monotype sur une belle feuille de papier... Autant d'étapes qui restituent la beauté des feuilles, herbes, petites fleurs choisies, dans une attention aux gestes, aux techniques, guidée par le savoir-faire et la bienveillance de Diane Etienne.

Et les tout-petits alors ? Y a-t-il un âge pour être curieux, pour apprendre, pour être attentif à la nature et à ses beautés ? Et bien non : Fabienne et Yvonne leur ont proposé des lectures au cours d'un *Kilitou* qui misait sur l'envie de découverte des 0-4 ans.

Côté expos, à Saint-Agrève, nous n'avons pas été en reste. Comme en 2019, une exposition participative de photos avait été lancée au printemps, invitant à photographier les « Prem's », les premiers semis. Les photos ont été exposées à la médiathèque et un lot de marque-pages a permis de valoriser le beau travail des participants. Par ailleurs, le *MuséAl* d'Alba-la-Romaine, musée d'histoire et d'archéologie, avait investi les lieux en proposant de partir à la découverte des pierres de réemploi, ces pierres qui passent d'un bâtiment à l'autre au cours des constructions et reconstructions.

Et après ?

En ce moment, la nature est au repos, se régénère à son rythme. Mais, dès le printemps, les médiathèques du Pays-Lecture comptent bien l'accompagner dans son réveil ! Le *Labo 43/07* continuera, sous une autre forme, plus axé sur des projets qui valoriseront les jardins et ses productions. Des grainothèques sont déjà présentes dans trois médiathèques et n'attendent plus que vos dons. Des jardins, à Saint-Agrève bien sûr mais aussi à Tence, permettront de découvrir la biodiversité, notamment grâce aux aromatiques ; des balades botaniques seront de nouveau organisées... Et aussi des ateliers, des lectures, des expos, des rencontres... De quoi poursuivre la découverte et le partage autour des richesses de la nature.



► Violences conjugales : des mots pour les dire

En octobre dernier, la *Compagnie des Chimères* de Saint-Pierreville a proposé à Saint-Agrève son projet *Mots tus, maux dits* autour des violences faites aux femmes, dans le cadre de la convention de territoire d'Education aux Arts et à la Culture portée par la Communauté de communes Val'Eyrieux. Le centre socioculturel et la médiathèque étaient partenaires de ce projet.



Que peut donc apporter une médiathèque sur un projet autour des violences conjugales ? Principalement des mots, des façons de dire... Comme l'exprime si bien le titre de ce projet, souvent ces violences peinent à trouver un espace pour « se dire » et être entendues. Beaucoup de paramètres peuvent expliquer ces difficultés : peur de ne pas être compris ou comprise, honte, manque de structures ou d'espaces d'écoute sur les territoires... Et, parfois, il y a aussi la difficulté à trouver les bons mots, ceux qui reflètent avec justesse la sidération, la violence, la douleur. En proposant des documents racontant les violences faites aux femmes, la médiathèque peut apporter une réponse à ces difficultés : des auteurs ont écrit, dessiné, témoigné sur ce thème et leurs mots peuvent résonner et être **comme** des outils prêts à être utilisés par d'autres.

Dans le cadre du projet *Mots tus, maux dits*, c'est cette optique qui a été privilégiée, avec des propositions comme des ateliers d'expression pour divers publics du centre socioculturel, le spectacle *Grand'X* écrit et joué par Eva Cauche dans une langue réinventée et enrichie, poétique et trash à souhait. Et également l'atelier d'écriture et de théâtre animé par les comédiennes de la *Compagnie des Chimères* à la médiathèque : pendant tout un après-midi, les participantes ont pu découvrir, à travers des exercices corporels et des exercices d'écriture, comment cette thématique de la violence réagissait en elles. Une démarche créative et artistique riche d'enseignements pour chacune.

**Victimes, témoins, ne restez pas seuls :
appelez la police au 17 en cas d'urgence
ou le 3919 du lundi au vendredi de 9h à 19h
ou le 119 (Enfance en danger)
ou envoyez un SMS au 114.**

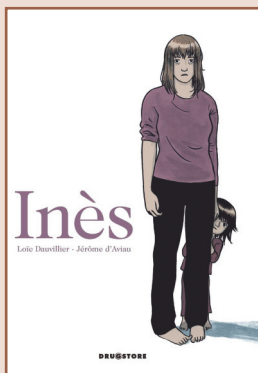
Voici quelques extraits des textes réalisés collectivement, à partir de découpages et remises en page de textes écrits individuellement lors de cet atelier.

« J'ai peur de ne pas me souvenir ! *Le givre c'était beau. Mais c'était froid.* Une danse ! *Se mouvoir en miroir.* Mon corps lourd au sol... *Ou à déchirer en petits morceaux !* Il est là ! *Je veux faire sortir tout !* Le jus qui s'écoule vide le corps et l'esprit. Qui presse ? *Ça monte et ça explose !* Ta normalité / C'est la violence / La bagarre / Comment réchauffer le cœur givré ? *Danser à deux ?* »

« La Tristesse du monde au quotidien. *Vroum ! Ça y est ! C'est aujourd'hui ! Je pars ! Je roule ! Je roule !* La peur d'être à la hauteur, de sauter dans le vide. *Tu n'es qu'un maillon de la chaîne !* Pressée comme une éponge ! Epuisée ! Lassée ! Asséchée ! Vidée ! Je ne sais pas quoi faire ! Je me sens ballotée, barbouillée, énervée ! Parce qu'il n'y a rien à dire et puis doucement, très doucement, plus doucement encore, tu me prends dans tes bras, tu m'offres cette tendresse qui panse comme un pansement, comme une pensée douce, cette plaie hurlante. Un tendre câlin comme seule possible réponse. *Mon corps aussi s'ébroue avec joie !* Ce serait si simple si la réalité se figeait. Si on avait le temps de se poser, faire le tour de la situation au sens propre. Prendre le temps d'hésiter, d'analyser. *Le loup n'est pas toujours celui qu'on pense !* C'est pas bien de ne pas savoir dire non, de ne pas se faire entendre ! *Une écharpe chaude et douce pour se lover, se cacher, se calfeutrer. Un tissu froid et glacé comme le silence !* Enfin je me fiche la paix ! »

Sur le territoire de Saint-Agrève, la problématique des violences faites aux femmes continuera bien sûr d'être portée avec attention et vigilance par les acteurs sociaux (centre socioculturel, planning familial, gendarmerie...). Et la médiathèque poursuivra son accompagnement, à la hauteur de ses missions.

Pour aller plus loin dès maintenant, voici une sélection de quelques documents de fiction, qui allient textes et images pour évoquer les violences faites aux femmes :

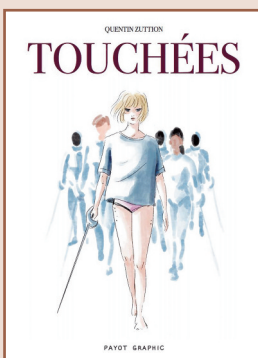


« *Inès* », une BD de Loïc Dauvillier et Jérôme d'Aviau (Drugstore)

Un dessin doux et délicat pour dire une terrible réalité. Pour tout le monde, c'est un couple ordinaire. Lui est perçu comme le mari idéal, elle comme la femme réservée. Pourtant, une fois la porte de leur appartement fermée, les visages changent. Des bruits sourds, des bleus masqués, les regards du voisinage ou des amis niant la réalité par facilité... Les humiliations et les coups constituent le quotidien de cette jeune mère de famille. Jusqu'à quand ?

« *Tant pis pour l'amour* », une BD de Sophie Lambda (Delcourt)

Cette BD, témoignage en images de l'auteur, s'attache à décrire les mécanismes d'emprise au sein d'un couple, autre forme de violence, plus psychique. Quand Sophie rencontre Marcus, elle tombe amoureuse en 48h. Mais rapidement Marcus se révèle étrange. Sophie est entraînée dans une spirale infernale... Le témoignage est précis, poignant, et permet aussi de mesurer tout le chemin de résilience de l'auteur.



« *Touchées* », une BD de Quentin Zutton (Payot Graphic)

Des femmes victimes de violences sexuelles se retrouvent dans un cours d'escrime à visée thérapeutique. On suit le parcours de trois d'entre elles, entre rage de s'en sortir, angoisses, découragement, espoir. Attaquer, se protéger, toucher, pour se libérer et reprendre la maîtrise de sa vie. Sous les masques, la réparation peut s'amorcer.

« *Les artichauts* », un album pour les plus jeunes de Gérard Momo, Didier Jean et Zad (2 Vive Voix). Les violences familiales vues à hauteur d'enfant... A travers le regard d'une petite fille, sa parole et ses émotions, une histoire comme tant d'autres, d'une belle authenticité, où la justesse des mots se conjugue avec la force des images. Alternant gravité et légèreté, cet album veut aussi offrir un message d'espoir : il rappelle avec pudeur et sans mièvrerie, aux petits comme aux grands, qu'après l'ombre peut venir la lumière et que demain peut être meilleur qu'aujourd'hui...



/ BCSA : une année 2020 compliquée



Comme tous les clubs sportifs, le BCSA (Badminton Club Saint-Agrévois) aura connu une année 2020 compliquée ! Après le confinement de ce printemps, le club n'a pu reprendre qu'une activité réduite avec une seule plage horaire, le jeudi de 20 à 22 heures. Seulement 10 adhérents pouvaient s'inscrire, sans accès aux vestiaires et aux douches. Puis en septembre l'activité est redevenue presque normale : le port du masque pour entrer et sortir du gymnase est obligatoire, et la distanciation physique doit être appliquée. Le club, toujours plein de projets, avait programmé de septembre à décembre un samedi matin avec un entraîneur du club d'Annonay, un tournoi pour Halloween et un tournoi interclubs. Malheureusement ces projets sont tombés à l'eau avec le confinement de novembre.

Le président Laurent Combourou et tous les joueurs souhaitent aux saint-agrévois de passer les meilleures fêtes de fin d'année possibles, au regard de la situation sanitaire.

Afin de vous tenir informé de la reprise des activités, rendez-vous sur les réseaux sociaux et sur le nouveau site internet du club :

Instagram : [badmintonclubsaintagreve](#)

Facebook : [Badminton Club Saint-Agrévois](#)

Site internet : <https://badmintonclubsaintagreve.fr/>

 Le bureau

/ SASA Foot : savoir rebondir

Malgré les embuscades dressées par la Covid 19, la SASA fait front. Bénévoles, éducateurs et autres volontaires répondent toujours présents et s'attachent au maximum à faire respecter les protocoles sanitaires afin de permettre aux jeunes de s'épanouir et aux plus âgés de se retrouver pour partager leur passion du football.

Pendant l'été 2020, le club a été fier de pouvoir vous réunir à l'occasion de son concours de pétanque où tous ont été très heureux de se retrouver dans la bonne humeur.

Malgré cette période difficile, le club stabilise ses effectifs avec plus de 120 licenciés. Toujours en très bonne entente avec les clubs voisins du Cheylard et de Saint-Martin-de-Valamas, nous inscrivons des équipes dans toutes les catégories.

Nous développons également l'accueil des enfants les plus jeunes avec les « baby foot ».

A très vite sur les terrains.

 **Cédric Chirouze**
www.facebook.com/sasa.foot



Les Razmottes



Les 3 et 4 octobre nous avons accueilli une manche du championnat de France d'enduro à Saint-Agrève. Quelle aventure ! En plus de la météo capricieuse, il nous a fallu revoir l'organisation de ces deux jours afin de respecter un protocole sanitaire strict, ce qui a été une réelle épreuve pour nous organisateurs. Mais quelle joie de voir tous ces bénévoles répondre présents malgré le froid et la pluie, et avec le sourire !

Ce week-end nous a montré le goût du partage et de l'effort commun qui sont à l'œuvre dans le cœur des saint-agrévois. Nous espérons sincèrement que les bénévoles ont ressenti autant de bonheur que nous en partageant ces moments.

Un grand merci aux communes et aux propriétaires pour leur aide. Merci à tous de nous avoir encouragés !

Pour finir, nous pouvons féliciter les pilotes du Motoclub Les Razmottes pour leurs performances :

	Position le samedi	Position le dimanche
Fargier Luc	1	3
Heurtier Guillaume	5	5
Perez Morgane	6	6
Saroul Charly	9	Abandon
Mounier Florent	23	27
Cluzel David	52	37
Ferrier Etienne	65	53

Sportivement,
 L'équipe Razmottes

SASA Pétanque



C'est parti : le cochonnet est lancé, une nouvelle association est née ! Sous la houlette de Damien Maneval (président), le sport boule voit la création de la SASA pétanque.

2020 était une année très difficile pour débiter au vu de la crise sanitaire que nous traversons. Le nombre de licenciés en subit les conséquences ; malgré ça, nous avons bien avancé. Grâce à l'attribution d'un terrain au-dessus du complexe sportif, nous avons pu proposer plusieurs dates pour lancer les premiers concours officiels de 2021.

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les licenciés, qui n'ont pas pu jouer mais qui ont quand même pris leur licence en sachant que l'année allait être particulièrement compliquée. Un merci particulier à Gilles Roudil (Carrefour Contact) et la SA Bouchardon, nos deux sponsors, aux quinze membres du club ainsi qu'à la commune qui nous accompagne autant que possible.

Bonne pétanque à tous !

 Le Bureau

Rallye automobile



 Rallye Monte-Carlo Historique

Saint-Agrève accueillera le 24^{ème} Rallye Monte-Carlo Historique le dimanche 31 janvier 2021.

Rendez-vous Place du marché à partir de 12h50.



Embellissement du village



La commission extra-municipale *Embellissement du village* a été renouvelée et prend ses marques. Présidée par le Maire, elle est composée à la fois d'élus, de représentants d'associations, de commerçants et d'habitants ; elle est accompagnée par les services techniques de la commune. La commission est force de propositions.



Deux réunions, en juillet et en septembre, ont permis de travailler sur le fleurissement de 2021, avec le choix des plantes et l'implantation de bacs ou jardinières de la place de la République à la place de Verdun.

Pour le choix des végétaux, nous allons privilégier l'utilisation de plantes vivaces et résistantes, dans les bacs au sol.

Pour les bacs et jardinières à déployer de la place de la République à la place de Verdun, au-delà de l'idée de sécurisation de ce lieu de rencontre où le piéton doit se sentir serein, les échanges dégagent deux concepts : unité et originalité.

La sélection des jardinières n'est pas simple, la matière doit s'intégrer avec discrétion dans la rue, garder l'identité de la ruralité mais avec de l'originalité, tout en respectant un cahier des charges (longévité, résistance, réserve d'eau...) et sans oublier le côté pratique pour les services techniques qui devront manipuler les bacs. Le choix de la couleur, la personnalisation par filigrane et le lieu d'implantation vont faire l'objet d'une réunion de la commission en janvier 2021.

D'autres points ont été évoqués comme la végétalisation des zones de tri sélectif, des toilettes publiques et des ronds-points, une communication accrue sur le Zéro phyto pratiqué par nos services

techniques (ils n'utilisent plus aucun produit phyto-sanitaire depuis plus de dix ans), le plan de remplacement des bancs et la ré-implantation de bancs dans le jardin du Monument aux Morts.

En bref, comment embellir notre village, valoriser le centre-bourg, rendre notre commune agréable... Les propositions ne manquent pas et suscitent bien entendu l'intérêt de tous les élus.

➔ **Cécile Vindrieux**, Adjointe au Maire, vice-présidente de la commission *Embellissement du Village*



SICTOM Entre Monts et Vallées

Après les élections municipales de mars 2020, de nouveaux délégués ont été désignés par les Communautés de communes adhérant au SICTOM *Entre Monts et Vallées*. Les délégués pour Saint-Agrève sont Romain Faurie (titulaire) et Cécile Vindrieux (suppléante). Le comité syndical a élu un nouveau bureau, avec Jean-Michel Eyraud à la présidence, Bernard Souvignet, André Defay, Romain Péliissier et Jean-Marie Foutry aux vice-présidences.

► Petit rappel sur deux consignes de tri

- le bac à cartons (route de Chomette) est réservé exclusivement aux cartons bruns (cartons de déménagement, cartons de colis, etc.) ; merci de les aplatir avant de les jeter ;
- les cartonnettes (les emballages cartons qui entourent les pots de yaourts, les cartons des boîtes de riz ou de lessive, etc.) sont à mettre dans les colonnes papier (avec les journaux et magazines).

Afin de bien trier vos déchets, veuillez vous référer aux consignes de tri qui sont posées sur les colonnes. Tout déchet qui ne doit pas aller dans les containers de tri sélectif (par exemple pots de yaourts, suremballages de packs d'eau) entraîne une surfacturation au SICTOM.

► Tonnages des ordures ménagères et de la collecte sélective de la Communauté de communes Val'Eyrieux

	2017	2018	2019
Ordures ménagères	725	710	694
Verre	157	160	152
Emballages	60	62	68
Papiers	74	79	75

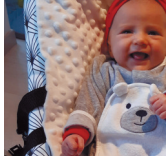
► **L'opération « composteur » est toujours d'actualité.** Deux volumes sont proposés : 445 litres au prix de 30 € et 620 litres au prix de 40 €. Contactez le SICTOM pour en acquérir un et recevoir des conseils pour un compost de qualité !

► **Déchèterie du Chambon-sur-Lignon** : des travaux de réhabilitation et d'extension ont été réalisés.

Retrouvez le SICTOM sur l'application Illiwap (gratuite et anonyme) pour connaître toute son actualité.
Tél. : 04 71 59 82 93 - <https://sictom-tence.fr>



Naissances



26/05/2020
Eline Montoux



26/05/2020
Tom Ruel



21/08/2020
Suzie Delwaille



05/09/2020
Neila Noir



03/10/2020
Malo Escoffier

Mariage

04/07/2020
Florence Dejans
et Jean-Claude Bassani



Décès

BOIVIN Daniel	02/05/2020	Lou Pinatou	BESSET née NEBOIT Simone	11/09/2020	Le Chambon-sur-Lignon
DURIEU Christian	06/05/2020	Saint-Etienne	PONSON Roger	12/09/2020	Devesset
CHAREYRON Jean	21/05/2020	EHPAD	BROTTE Lucien	13/09/2020	Le Chambon-sur-Lignon
ROSASENTINELLA née PISTELLI Eugénie	23/05/2020	Avenue des Cévennes	CHARROIN née SAGNARD Marie	14/09/2020	Tence
NEBOIT Alphonse	26/05/2020	EHPAD	BOUIX Charles	23/09/2020	EHPAD
MONTOUX née MARMEYS Simone	01/06/2020	EHPAD	RECHATIN Patricia	26/09/2020	Tence
CHANTRE née VALLET Marie	15/06/2020	Rochessac	CLUZEL née ISSARTIAL Alice	27/09/2020	Desaignes
JALABERT née BERTRAND Simone	22/06/2020	Les Sapins	BOUIX Lucien	28/09/2020	La Combe
HERREGODTS Nadine	26/06/2020	Belgique	DEMARS née DELORME Odette	03/10/2020	Rue du Docteur Tourasse
PIZOT née DOUSSON Alice	28/06/2020	EHPAD	DOLMAZON Roger	03/10/2020	Le Chambon-sur-Lignon
BESSION Olga	04/07/2020	EHPAD	GENEST Alice	03/10/2020	Saint-Jeures
COMBEAUROURE née BOUIX Lucie	13/07/2020	EHPAD	IMBERT née LE GUYOT Yvette	08/10/2020	Arles
MANEVAL Paul	20/07/2020	Le Chambon-sur-Lignon	RIFFARD née SAMUEL Georgette	19/10/2020	Sainte-Sigolène
CHAUDIER née RUSSIER Mireille	28/07/2020	Le Chambon-sur-Lignon	RIALHON née ROCHE Joëlle	23/10/2020	Rue du Docteur Tourasse
ARNAUD Bernard	13/08/2020	La Roseraie	COTTEIDIN Joseph	24/10/2020	La Gare
NEXON née SOUBEYRAND Rose	24/08/2020	EHPAD	CHARREYRON Paul	30/10/2020	Le Chambon-sur-Lignon
BRET née HANNOTTE Josette	11/09/2020	Saint-Jeure-d'Andaure			

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
POMPIERS	18 ou 112
GENDARMERIE	17 ou 04 75 30 10 34
HOPITAL DE MOZÉ	04 75 30 39 00



Guide pratique 43

MAIRIE

Tél. 04.75.30.11.21
9h à 12h et 13h30 à 17h30, samedi 9h à 12h.
mairie@ville-saintagreve.fr
www.ville-saintagreve.fr

Michel VILLEMAGNE : Maire

Patrick MARCAILLOU : adjoint
Patrimoine communal, services techniques,
prospective économique

Nadège VAREILLE : adjointe
Administration générale, éducation, communication

Christophe GAUTHIER : adjoint
Urbanisme, eau et assainissement

Cécile VINDRIEUX : adjointe
Affaires sociales, santé, logement

Eric CHANTRE : adjoint
Voirie, environnement, cimetières, agriculture

Carine PONTON : conseillère déléguée
Grandes manifestations, sport

Isabelle BOUCHARDON : conseillère déléguée
Artisanat, commerce, communication

Laurent CROS : conseiller délégué
Préparation et exécution budgétaire

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Tél. 04.75.30.13.94

GESTION DE LA SALLE DES ARTS

Tél. 04.75.64.73.21

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi au samedi de 9h à 12h30

SAUR

Tél. 04.69.66.35.00 - Tous les jours de 8h à 18h

SERVICES DES ROUTES

(Conseil Départemental)
Subdivision de St-Agrève 04 75 30 31 24
Territoire Nord (Annonay) 04 75 69 00 50

CRÉDIT AGRICOLE

Tél. 0810 002 118 n° AZUR
Mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h30
(jeudi 18h30) - Samedi de 8h30 à 12h30

CAISSE D'ÉPARGNE

Tél. 04 75 64 88 00 ou 0820 877 344
Mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 et 13h45 à 17h45 (vendredi 18h)
Samedi de 8h45 à 12h15

CIC - LYONNAISE DE BANQUE

Tél. 04.75.66.00.14
Mardi au samedi de 9h à 12h30

OFFICE DE TOURISME

Tél. 04 75 64 80 97
Juillet et août : lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h,
dimanche et jours fériés (du 14/07 au 18/08) de 10h à 13h
Avril, mai, juin, septembre, octobre : lundi, mardi, jeudi, vendredi,
samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h, fermé les jours fériés
Novembre à mars : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 17h, fermé les jours fériés.

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 75 30 20 10
Lundi de 10h à 12h - vendredi de 14h à 18h.
Mercredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h.
Jeudi de 14h à 18h pendant les vacances

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Tél. 04 75 30 27 47
Lundi au vendredi de 6h45 à 18h30

CENTRE SOCIOCULTUREL

235 rue Jacques Dondoux - Tél. 04 75 30 26 60
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

ESPACE FRANCE SERVICES

225 rue Jacques Dondoux - Tél. 04 75 30 20 68
msap-stagreve@inforoutes.fr
Lundi 8h30-12h et 13h30-16h30
Mardi, jeudi 8h30-12h30 et 13h30-18h
Mercredi, vendredi 8h30-12h

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Assistante sociale - Tél. 04 75 06 35 20 sur R.V.

CEFORA CENTRE DE FORMATION

Ateliers de recherche d'emploi
Tél. 04 75 06 31 99

MISSION LOCALE 16-25 ANS

Mardi sur R.V. au 04 75 67 05 07 ou contact07@mlna.fr

PÔLE EMPLOI

1^{er} et 3^{ème} lundi sur R.V. au 39 49

CPAM

Conseiller 1^{er} et 3^{ème} jeudi 9h-12h sur R.V. au 3646
ou sur www.amei.fr
Assistante sociale : à domicile sur R.V. au 3646

CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Tél. 04 75 30 26 60
Mme Emilie PARRET, vendredi matin

PMI

1^{er} lundi sur R.V. au 04 75 06 35 20

ALEC 07 (POLENERGIE)

Tél. 04 75 35 87 34
Dernier vendredi sur R.V.

UFC QUE CHOISIR

Mercredi sur R.V. Tél. 06 85 97 97 79

ÉCRIVAIN PUBLIC

M. Yves BONNET - 2^{ème} et 4^{ème} lundi sur R.V. au 04 75 30 26 60
aide aux démarches juridiques et administratives

CENTRE D'ÉCONOMIE RURALE

Conseil et expertise comptable, le mardi sur R.V. au 04 75 69 32 10

PLANNING FAMILIAL

Tél. 06 67 96 61 38 - geraldinefaure.planning07@gmail.com
2^{ème} mercredi de 14h à 16h sur R.V.

CIDFF (Aide juridique de droit privé)

Vendredi matin par visioconférence sur R.V. au 04 75 93 31 70

ADMR

45 Grandrue - Tél. 04 75 64 62 88
Lundi de 9h à 11h et vendredi de 14h à 16h

ASSOCIATION SANTÉ AUTONOMIE

38 rue du Dr Tourasse - Tél. 04 75 30 28 77
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h45
et de 13h45 à 16h15

ACCÈS EMPLOI

Tél. 04 75 30 70 94
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

NOTAIRE

Tél. 04 75 30 10 43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h
Samedi matin sur R.V.

ARDÈCHE MUSIQUE ET DANSE

Antenne de Saint-Agrève
Tél. 04 75 30 58 82
Responsable d'antenne Pascale PÉATIER
Secrétariat le jeudi de 9h à 17h

PRESSE LOCALE

Dauphiné Libéré - M^{me} C. GUILLOT
Tél. 06 89 48 30 65 - catherineguillot@wanadoo.fr
Dauphiné Libéré - M. J.-C. LAGRANGE
Tél. 06 77 85 40 90 - jclagrange@lajuliane.com
Hebdo de l'Ardèche - M^{me} C. CLUZEL
Tél. 06 89 57 92 51 - cluzelchristelle@hotmail.fr
La Commère 43 - M.J. BILLY
Tél : 06 37 24 27 16 - redaction@lacommere43.fr

CENTRE DE SANTÉ DU HAUT-VIVARAIS

Chemin des Grisards

Docteur Philippe GONSOLIN
Tél. 04 75 30 15 44

Consultations sur R.V. lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h30, jeudi et samedi de 9h à 12h.
(1 samedi sur 2 avec le docteur PELLETIER)

Docteur Benoît Pelletier
Tél. 04 75 29 88 72

Consultations sur R.V. lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h.
(1 samedi sur 2 avec le docteur GONSOLIN)

Cabinet dentaire

Docteur Didier Cheyrel
Tél. 04 75 65 26 28 sur R.V.

Masseur - Kinésithérapeute

Axelle INGELAERE-FAUCHE - Tél. 06 75 69 06 31
Sur R.V.

Masseur - Kinésithérapeute - Ostéopathe

Frédéric DRANCOURT - Tél. 07 71 03 09 99
Lundi, mardi, mercredi sur R.V.

CMPP

Tél. 04 75 33 21 34
Mardis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h sur R.V.

Orthophoniste

Marie-Laure FAURE - Tél. 04 75 30 21 41
Lundi, mardi de 14h à 18h30 et le jeudi de 9h à 12h
et de 12h30 à 18h30.

Psychologue Clinicienne Psychothérapeute

Sylvie KUHIN
Tél. 04 75 64 34 76 ou 06 84 21 04 30
Consultation uniquement sur R.V.

Cabinet infirmier - Soins à domicile

Tél. 04 75 30 27 42
Didier FILLETON, Erika FERRAPIE, Jérémy CLAIR et
Marjolaine PAULET

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 7h30 à 8h30
et de 17h30 à 18h sur R.V.

Santé au travail

Tél. 04 75 30 21 13 - sur R.V.

Docteur Louis HERDT

Rue Claude Jacquillat - Tél. 04 75 30 10 44
Consultations sur R.V. uniquement : du lundi au samedi
de 9h à 11h30 et du lundi au vendredi de 17h à 19h

Masseur - Kinésithérapeute - Ostéopathe

Olivier CROIZIER - Tél. 04 75 30 11 23
1 Rue du Dr Maisonneuve - De 8h à 12h et de 13h à 19h

Ostéopathe

Antoine Bourhis - Tél. 04 26 53 03 23 - 07 78 05 73 21
22 place de la République - sur R.V. lundi au vendredi de 8h à 20h,
samedi de 8h à 12h

AMBULANCES

Ambulance Christian CARRÉ - Tél. 04 75 30 25 25
Ambulances Saint-Agrévoises - Tél. 04 75 30 24 84

TAXI

Laura Taxi - Tél. 07 63 35 07 07

PHARMACIE

Philippe GUIRONNET - Tél. 04 75 30 13 22



Avec tous mes vœux de
bonne et Heureuse année 2021.
Pleine et entière réussite dans
vos projets personnels, professionnels
ou associatifs.
Que cette nouvelle année vous
apporte joie, santé et bonheur


Michel VILLEMAGNE

